

**RAPPORT ANNUEL**  
**2021-2022**  
de l'Assemblée nationale  
du Québec



**ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC**

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des gestionnaires et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Le contenu du rapport, sauf indication contraire, fait état des activités de l'Assemblée nationale du Québec pour la période entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2022.

DIRECTION  
Aurelle Lavigne-Robichaud

CHARGÉE DE PROJET ET RÉDACTION  
Marie-Michèle Tremblay

RÉVISION LINGUISTIQUE  
Nathalène Armand-Gouzi

COLLABORATION ET RÉDACTION  
Les contributrices et contributeurs de contenus des unités administratives de l'Assemblée nationale

DESIGN GRAPHIQUE  
Isabelle Bédard

MISE EN PAGE  
Maude Lalancette  
Émidouce Cimon

PHOTOGRAPHIES  
Collection Assemblée nationale du Québec  
Fonds Assemblée nationale du Québec  
© Cima +

PHOTOGRAPHES  
Christian Chevalier  
Stéphane Groleau  
Claude Mathieu

Direction des communications

IMPRESSION  
Division de la reprographie et de l'imprimerie  
de l'Assemblée nationale

ISSN 1492-5753  
ISBN IMP : 978-2-550-92657-3  
ISBN PDF : 978-2-550-92658-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec, 2022

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2022



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

À la lecture du *Rapport annuel 2021-2022 de l'Assemblée nationale du Québec*, vous pourrez constater l'ampleur du travail effectué au cours de la dernière année. Je suis particulièrement fier du dynamisme de notre maison citoyenne qui, cette année encore, a démontré flexibilité et proactivité dans le contexte exigeant d'une pandémie mondiale.

Document essentiel à la reddition de comptes de l'institution, le rapport annuel dresse le bilan du travail des parlementaires et de l'administration en plus de présenter l'état de mise en œuvre des objectifs fixés dans le plan stratégique de l'administration ainsi que dans le plan de développement durable.

Au fil des pages, vous aurez ainsi l'occasion de prendre connaissance de l'évolution de projets notamment axés sur la transparence et l'accessibilité de l'Assemblée nationale. Ceux-ci visent particulièrement à bonifier certains aspects administratifs, faciliter la compréhension des travaux parlementaires, améliorer l'expérience des visiteuses et visiteurs ou continuer de promouvoir l'éducation citoyenne auprès des jeunes.

Durant l'année 2021-2022, l'Assemblée nationale a également poursuivi la transformation et l'adaptation de ses méthodes. Les travaux parlementaires se sont poursuivis, toujours en conjuguant consignes sanitaires et engagements de toutes et tous dans leurs fonctions de député. Ce travail fondamental pour l'exercice de notre démocratie a été rendu possible grâce à la collaboration et à la volonté des élues et élus ainsi que du personnel politique et administratif.

L'Assemblée nationale est un reflet de notre société. C'est un lieu de travail, un lieu de débats, un lieu d'histoire et de patrimoine. Mais avant tout, elle est un lieu d'idées, de dialogue et de réalisations. Peu d'endroits peuvent se targuer de combiner une si grande variété d'expertises qui tendent vers un but commun : l'évolution de notre démocratie.

Je vous invite à parcourir ces pages, reflets du travail engagé de femmes et d'hommes qui consacrent leur quotidien à l'amélioration de notre société.

Bonne lecture et au plaisir,

*Original signé*

**François Paradis**

Président de l'Assemblée nationale du Québec



## MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est avec un sentiment d'accomplissement que je vous présente le *Rapport annuel 2021-2022 de l'Assemblée nationale*. La préparation de ce bilan nous permet de constater l'ampleur du travail accompli au cours de la dernière année et suscite une fierté méritée au sein des équipes.

Cette année encore, la pandémie de la COVID-19 a engendré des défis de taille, dont les impacts se sont fait sentir dans plusieurs secteurs de notre organisation. Ce rapport illustre la grande capacité d'adaptation, les qualités d'innovation et l'esprit collaboratif des membres du personnel administratif de l'Assemblée nationale, toujours animés par ce souci de servir au mieux les parlementaires et la population du Québec.

Avec la pandémie en arrière-plan, plusieurs projets, loin d'avoir été mis sur pause, ont été lancés ou se sont poursuivis dans tous les secteurs de l'administration. Ces réalisations ont été effectuées dans la foulée des quatre orientations établies lors de l'exercice de planification stratégique de l'administration parlementaire.

Ainsi, en cohérence avec notre orientation d'un Parlement ouvert, nous avons lancé une toute nouvelle offre d'activités extérieures pour la population québécoise

et déployé, pour la première fois, une interprétation simultanée en langue des signes québécoise d'une partie de nos travaux parlementaires. Afin d'offrir un meilleur appui aux parlementaires, nous avons optimisé plusieurs processus, dont l'automatisation de la transcription des propos tenus lors des débats parlementaires. Notre Parlement, comme milieu de vie, se veut encore plus inclusif grâce à l'adoption de notre premier plan d'action sur la diversité et l'inclusion. Vous constaterez rapidement, au fil des pages, que ces exemples ne sont qu'un échantillon parmi toutes nos réalisations institutionnelles.

En parallèle, après presque deux ans de fermeture au public, nous sommes ravis d'avoir pu rouvrir les portes de l'hôtel du Parlement, ce lieu emblématique, aux visiteuses et visiteurs. C'est certes au cœur de notre mission que d'avoir une Assemblée ouverte; au cœur de notre vision que d'en faire une maison citoyenne accessible à toutes et tous. Nous continuons d'être animés par cette volonté de faire vivre notre Parlement en accueillant la population, tout en favorisant l'éducation à la citoyenneté et en contribuant à la diffusion des connaissances touchant le parlementarisme.

Je vous invite à découvrir les nombreux accomplissements de notre magnifique Assemblée nationale.

Bonne lecture!

*Original signé*

**Siegfried Peters**

Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT</b>	<b>III</b>
<b>MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL</b>	<b>IV</b>
<b>DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES RENSEIGNEMENTS</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE</b>	<b>4</b>
<b>L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN BREF</b>	<b>5</b>
<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>7</b>
<b>VIE PARLEMENTAIRE</b>	<b>10</b>
Composition de l'Assemblée nationale	10
Présidence de l'Assemblée nationale	11
Bureau de l'Assemblée nationale	12
Travaux parlementaires	14
Séances ordinaires et séances extraordinaires	14
Commissions parlementaires	17
Diplomatie parlementaire et vie institutionnelle	23
Formation des députées et députés, et du personnel politique	25
Masse salariale, allocations et dépenses des députées et députés	26

<b>ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE</b>	<b>28</b>
Mission, vision et valeurs de l'administration parlementaire	28
Organisation administrative	29
Activités et services administratifs	30
Accueil des citoyennes et citoyens	30
Mission éducative	32
Bibliothèque	33
Restaurants	34
Boutique	35
Sécurité	36
Captation des travaux parlementaires, des activités de presse et production numérique	37
<i>Journal des débats</i>	38
Traduction et édition des lois	39
Ressources utilisées	40
Utilisation des ressources financières	40
Utilisation des ressources informationnelles	41
Utilisation des ressources immobilières	42
Utilisation des ressources humaines	43
Formation	45
Accès à l'égalité à l'emploi	47
Éthique	49
Accès à l'information	50
Résultats relatifs au Plan stratégique de 2019-2023	51
Résultats relatifs au Plan de développement durable 2019-2023	61
<b>ANNEXE – LISTE DES PROJETS DE LOI</b>	<b>69</b>

# DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES RENSEIGNEMENTS

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la responsabilité du secrétaire général et des membres de la direction de l'Assemblée nationale. Cette responsabilité porte sur l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité de l'information contenue dans le *Rapport annuel 2021-2022 de l'Assemblée nationale du Québec*.

À notre connaissance, le rapport présente un portrait fidèle de l'activité parlementaire et des services offerts par l'institution en 2021-2022. Ce rapport précise les objectifs et les résultats relatifs au Plan stratégique 2019-2023 et au Plan de développement durable 2019-2023.

L'audit interne a évalué le caractère plausible et la cohérence de l'information et a rédigé un rapport de validation en ce sens. À notre avis, les données et les renseignements présentés dans ce rapport annuel ainsi que les contrôles afférents sont fiables, exempts d'erreurs et vérifiables. Ils traduisent la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2022.

Les membres de la direction,

*Original signé*

**Siegfried Peters**

Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec

*Original signé*

**François Arsenault**

Secrétaire général adjoint  
aux affaires parlementaires

*Original signé*

**Serge Bouchard**

Secrétaire général adjoint  
à l'administration

*Original signé*

**Isabelle Giguère**

Directrice générale de l'information  
et de l'expérience visiteur

# RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai procédé à l'examen de l'information présentée dans le *Rapport annuel 2021-2022 de l'Assemblée nationale du Québec*. La responsabilité de la fiabilité de cette information incombe à la direction de l'Assemblée nationale du Québec.

Ma responsabilité consistait à évaluer la qualité et la cohérence de l'information en me basant sur mon examen réalisé selon les normes en vigueur dans le domaine. Les travaux visaient à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie.

Au terme de mon examen, je conclus que l'information contenue dans le *Rapport annuel 2021-2022 de l'Assemblée nationale du Québec* me paraît, à tous égards importants, plausible et cohérente.

*Original signé*

**Manon Carrier**

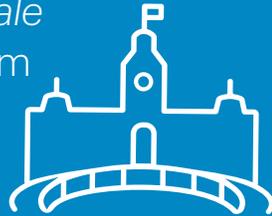
Auditrice interne

Une institution  
centrale de la démocratie  
et de l'État québécois

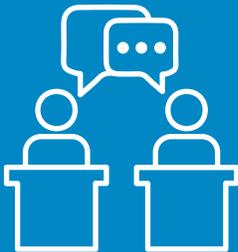
## L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN BREF

Les termes

*Assemblée nationale*  
désignent ce forum



par  
**125**  
parlementaires



où sont  
**débat**tues  
des questions  
d'intérêt public



**é**lus  
par la  
population  
du Québec.

## Mission de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale légifère dans les domaines de sa compétence, contrôle les actes du gouvernement et de l'administration publique et débat de questions d'intérêt public.

# Portrait des parlementaires au 31 mars 2022

## Répartition des sièges



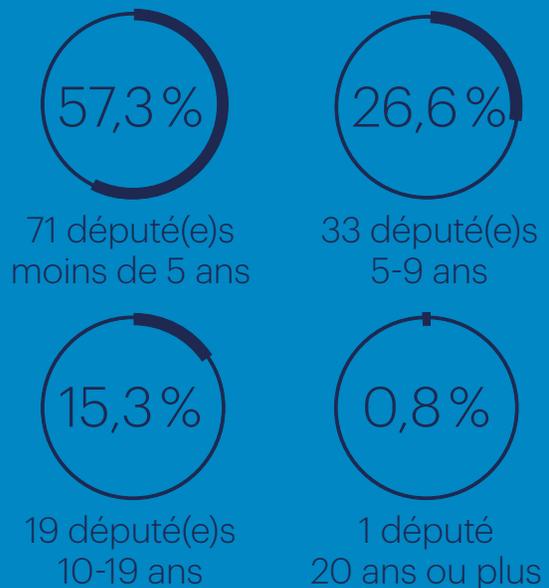
**124** parlementaires, dont **54** femmes  
**1** siège vacant

### Répartition des parlementaires selon l'âge



Âge moyen  
**54 ans**

### Répartition du pourcentage de députées et députés selon l'expérience parlementaire



Expérience moyenne  
**6 ans et 5 mois**

# FAITS SAILLANTS\*

Au 31 mars 2022

1 La **Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie** a été créée en vertu d'une motion adoptée le 31 mars 2021 par l'Assemblée nationale. La Commission avait pour mandat d'étudier les enjeux reliés à l'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'inaptitude et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale. Au cours de la dernière année, la Commission a tenu des consultations particulières et des auditions publiques, et a ensuite déposé le 8 décembre 2021 son rapport qui contient 11 recommandations.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cssfv-42-2](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cssfv-42-2)



2 L'administration de l'Assemblée nationale a adopté le 17 mai 2021 son premier **Plan d'action sur la diversité et l'inclusion**. Ayant exprimé dans sa planification stratégique 2019-2023 son désir de valoriser la diversité et la différence sous toutes ses formes, l'administration de l'Assemblée entend intégrer des mesures précises, de manière concertée et cohérente au sein de l'organisation, afin que les membres de son personnel reflètent la diversité de la société québécoise. C'est en considérant les différences comme une richesse que l'Assemblée nationale veut concrétiser sa volonté d'être exemplaire en matière de diversité dans son administration et inclusive dans ses pratiques.

3 La **Table citoyenne**, organisée en juin 2021, est une consultation publique sur les moyens de faciliter la participation des citoyennes et citoyens du Québec aux travaux et aux activités parlementaires. C'est une première menée à l'initiative du président de l'Assemblée nationale. À la suite d'un appel de candidatures lancé à travers le Québec, 44 personnes aux profils diversifiés ont pris part à 7 groupes de discussion. Un rapport contenant 96 pistes d'action a ensuite été rendu public le 20 octobre 2021.

+ [www.assnat.qc.ca/tablecitoyenne](http://www.assnat.qc.ca/tablecitoyenne)



4 À l'été 2021, dans le contexte de fermeture du parlement aux visiteurs, une **nouvelle offre d'activités extérieures** a été lancée, 7 jours sur 7, dans le but d'animer les jardins. Une installation extérieure (la Halte citoyenne) a servi de station d'animation pour la Programmation citoyenne, de point de renseignement, de point de départ pour les visites guidées et de point de vente pour la Boutique. Des membres du personnel de différents secteurs administratifs se sont impliqués pour offrir une variété d'activités au grand public : visites guidées, rallye dans les jardins, ateliers culinaires, yoga matinal, heure du conte et club de lecture.



\* Les faits saillants sont présentés en ordre chronologique.

# FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2022

5

En juillet 2021, le processus de **commentaires en ligne** a été bonifié dans le site Web de l'Assemblée nationale. Les citoyennes et citoyens sont désormais davantage accompagnés pour formuler leurs commentaires avec l'ajout d'un questionnaire à remplir. Les parlementaires ont maintenant accès à un outil pour traiter l'information, par exemple pour savoir la répartition des personnes ayant répondu par circonscription ou pour connaître le niveau d'accord de ces dernières avec un projet de loi.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/commenter.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/commenter.html)



6

En septembre 2021, l'Assemblée a publié les dépenses des parlementaires, des cabinets, des services de recherche et de l'administration sur son site Web, ce qui constitue une avancée en matière de **transparence** et de reddition de comptes. Depuis, l'exercice est répété sur une base régulière, tant pour l'administration que pour les députées et députés.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/deputes/rapports-des-depenses/deputes-cabinets.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/rapports-des-depenses/deputes-cabinets.html)

+ [www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/acces-information/rapport-depenses.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/acces-information/rapport-depenses.html)

7

Depuis le 23 septembre 2021 (Journée internationale des langues des signes), la **période de questions et réponses orales est interprétée en simultanément en langue des signes québécoise**. Cette mesure d'accessibilité est désormais offerte systématiquement à toutes les séances à la fois sur le Canal et dans le site Web de l'Assemblée nationale. La première période de questions et réponses orales a été interprétée dans le cadre de la Semaine internationale des Sourds. Cette mesure récurrente constitue une première dans l'histoire de la télévision parlementaire québécoise.



8

Fermé depuis deux ans pour y réaliser des travaux de rénovation majeurs et en raison du contexte sanitaire, le **restaurant Le Parlementaire a officiellement réouvert le 3 novembre 2021**. Dans

un décor unique de style Beaux-Arts complètement réactualisé, Le Parlementaire, fidèle à sa philosophie, continue de mettre à l'honneur les produits du Québec par l'entremise de son menu qui évolue au fil des saisons. Un magnifique comptoir-lunch, pouvant accueillir une trentaine de clients, est venu s'ajouter à l'aménagement. L'identité visuelle du restaurant Le Parlementaire a également été repensée afin d'être en harmonie avec le nouveau décor.

9

La **Tablee du Parlementaire** est une série, de 15 émissions télévisées, qui allie découvertes culinaires et humaines. Au fil des épisodes, le président de l'Assemblée nationale échange avec un ou une parlementaire sur son quotidien, ses aspirations et ses passions. C'est une façon originale de découvrir l'humain derrière la fonction, tout en mettant en valeur des produits québécois qui font la fierté de leur région. Les épisodes ont été diffusés sur le Canal de l'Assemblée nationale du 7 novembre au 19 décembre 2021 et du 6 février au 20 mars 2022. Ils sont également disponibles dans le site Web et sur la chaîne YouTube de l'Assemblée nationale.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/emissions-capsules-promotionnelles/tablee-du-parlementaire/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/emissions-capsules-promotionnelles/tablee-du-parlementaire/index.html)

+ [www.youtube.com/user/quebecassnat](https://www.youtube.com/user/quebecassnat)

# FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2022

10

La **4<sup>e</sup> édition de *La procédure parlementaire du Québec***, ouvrage québécois de référence pour tout ce qui touche aux fondements de cette procédure et à son application dans le déroulement des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale, a été publiée en décembre 2021. Il s'agit d'une importante révision de l'édition précédente (2012) qui inclut notamment les décisions rendues depuis par la présidence et les récents développements en droit parlementaire, découlant notamment de l'élection d'un second gouvernement minoritaire dans l'histoire contemporaine ou encore de l'adoption d'une loi sur les élections à date fixe.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/publications](http://www.assnat.qc.ca/fr/publications)



11

La reprise des travaux parlementaires le 1<sup>er</sup> février 2022 a été marquée par un changement important dans le processus de transcription des débats à l'Assemblée nationale. Un **outil de transcription automatisée**, assisté par intelligence artificielle, est utilisé par les équipes qui effectuent quotidiennement la transcription des débats. Cette nouvelle façon de procéder vise l'optimisation de la diffusion des activités parlementaires en rendant accessible la transcription des débats dans des délais plus rapides sur le site Web de l'Assemblée. On peut dire que cet objectif est atteint puisque les délais de diffusion de la transcription des débats en commission parlementaire sont désormais de 1 à 15 jours ouvrables au lieu de 4 à 6 mois.

12

Le pavillon d'accueil de l'Assemblée nationale du Québec, inauguré en 2019, a reçu en février 2022 la **certification LEED de niveau argent** décerné par le Conseil du bâtiment durable du Canada. Les occupants, l'environnement et l'économie locale en bénéficieront, particulièrement grâce aux efforts et aux mesures suivantes :

- Réduction des coûts associés à la consommation d'énergie d'environ 47 %, notamment grâce à la géothermie;
- Détournement de l'enfouissement des matières de 90,6 %;
- Réduction de la consommation d'eau d'environ 35 %;
- Choix de matériaux écologiques et à faibles émissions;
- Programme éducatif offert;
- Aménagement paysager comestible;
- Accès aux transports en commun.



## VIE PARLEMENTAIRE

### Composition de l'Assemblée nationale

Au 31 mars 2022

Les changements ci-après ont été constatés dans la composition de l'Assemblée nationale.

#### DÉMISSION

M<sup>me</sup> Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin, a démissionné le 13 novembre 2021.

#### ÉLECTION PARTIELLE

Aucune

#### CHANGEMENT DE STATUT

M. Sylvain Roy, député de Bonaventure, est devenu indépendant le 4 juin 2021.

M<sup>me</sup> Claire Samson, députée d'Iberville, est devenue indépendante le 15 juin 2021. Depuis le 21 juin 2021, elle siège sous la bannière du Parti conservateur du Québec.

M<sup>me</sup> Marie Montpetit, députée de Maurice-Richard, siège à titre d'indépendante depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021.



## Présidence de l'Assemblée nationale

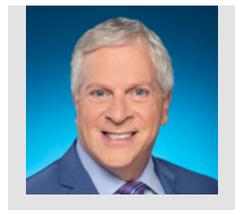
Au 31 mars 2022

### Président de l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale joue trois rôles clés : il dirige les séances et arbitre les travaux parlementaires, administre les services de l'Assemblée nationale et représente cette dernière. En tant qu'administrateur, le président s'assure que l'administration parlementaire répond adéquatement aux besoins des élus et élus, et à ceux de la population.

Le président est également le représentant de l'Assemblée nationale, contribuant à son rayonnement au Québec et sur la scène internationale. Il promeut les valeurs démocratiques et fait connaître le travail des parlementaires à la population au moyen de diverses activités de communication et d'éducation à la démocratie.

+ [www.assnat.qc.ca/president](http://www.assnat.qc.ca/president)



**François Paradis**

Président

Depuis le 27 novembre 2018

## Vice-présidence de l'Assemblée nationale

Au 31 mars 2022

Afin de permettre son remplacement en cas d'absence ou d'empêchement, le président de l'Assemblée nationale est assisté par une vice-présidence composée, au 31 mars 2022, d'un vice-président et de deux vice-présidentes.

Ces deux députées et ce député, nommés par l'Assemblée, président une partie des séances parlementaires et appuient le président dans ses fonctions administratives.



**Marc Picard**

Député des Chutes-de-la-Chaudière

Premier vice-président

Depuis le 27 novembre 2018



**Chantal Soucy**

Députée de Saint-Hyacinthe

Deuxième vice-présidente

Depuis le 27 novembre 2018



**Maryse Gaudreault**

Députée de Hull

Troisième vice-présidente

Depuis le 27 novembre 2018

+ [www.assnat.qc.ca/fonctions](http://www.assnat.qc.ca/fonctions)

## Bureau de l'Assemblée nationale

Le Bureau de l'Assemblée nationale est institué en vertu de la *Loi sur l'Assemblée nationale* (chapitre A-23.1). Il exerce une fonction de contrôle, de réglementation et d'approbation.

Il assume également toute autre fonction que l'Assemblée nationale lui confie. À ce titre, le Bureau approuve notamment les prévisions budgétaires et prend les décisions relatives à la gestion administrative de l'Assemblée nationale. Il est responsable d'établir les règles concernant les dépenses et les allocations allouées aux

députées et députés, de même qu'aux titulaires de cabinet de l'Assemblée nationale pour leur permettre d'exercer leurs fonctions parlementaires.

Pour la durée de la 42<sup>e</sup> législature, le Bureau est composé du président, de six parlementaires du parti gouvernemental, d'une députée et de deux députés de l'opposition officielle, d'une députée du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition et d'une députée du 3<sup>e</sup> groupe d'opposition.

### Composition du Bureau

Au 31 mars 2022

<p><b>PRÉSIDENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. François Paradis</li> </ul>	
<p><b>MEMBRES</b></p> <p><b>Coalition avenir Québec (6)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Éric Lefebvre (Arthabaska)</li> <li>• M<sup>me</sup> Geneviève Hébert (Saint-François)</li> <li>• M. Mario Laframboise (Blainville)</li> <li>• M<sup>me</sup> Lise Lavallée (Repentigny)</li> <li>• M. Sylvain Lévesque (Chauveau)</li> <li>• M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour)</li> </ul> <p><b>Parti libéral du Québec (3)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Gaéтан Barrette (La Pinière)</li> <li>• M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee)</li> <li>• M<sup>me</sup> Marwah Rizqy (Saint-Laurent)</li> </ul> <p><b>Québec solidaire (1)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M<sup>me</sup> Ruba Ghazal (Mercier)</li> </ul> <p><b>Parti québécois (1)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M<sup>me</sup> Véronique Hivon (Joliette)</li> </ul>	<p><b>MEMBRES SUPPLÉANTS</b></p> <p><b>Coalition avenir Québec (6)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Mario Asselin (Vanier-Les Rivières)</li> <li>• M. Gilles Bélanger (Orford)</li> <li>• M<sup>me</sup> Sylvie D'Amours (Mirabel)</li> <li>• M<sup>me</sup> Stéphanie Lachance (Bellechasse)</li> <li>• M. Mathieu Lévesque (Chapleau)</li> <li>• M. Jean-François Simard (Montmorency)</li> </ul> <p><b>Parti libéral du Québec (3)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Enrico Ciccone (Marquette)</li> <li>• M<sup>me</sup> Paule Robitaille (Bourassa-Sauvé)</li> <li>• M<sup>me</sup> Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger)</li> </ul> <p><b>Québec solidaire (1)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Gabriel Nadeau-Dubois (Gouin)</li> </ul> <p><b>Parti québécois (1)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M<sup>me</sup> Méganne Perry Mélançon (Gaspé)</li> </ul>

COUP D'ŒIL SUR  
LE BUREAU DE  
L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE



66

décisions adoptées  
par le Bureau

23

règlements déposés à  
l'Assemblée nationale

Parmi ces décisions :

L'adoption de la Politique sur l'accessibilité  
des bureaux de circonscriptions aux  
personnes handicapées

Tenue de 8 réunions

+ [www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/ban/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/ban/index.html)

## Travaux parlementaires

On appelle *travaux parlementaires* les travaux, échanges et débats qui ont lieu tant à la salle de l'Assemblée nationale qu'en commissions parlementaires. Le travail parlementaire se déroule selon un calendrier prévu au *Règlement et autres règles de procédure*. L'Assemblée se réunit en séances ordinaires pendant deux périodes par année : au printemps et à l'automne. Chaque période comprend des semaines de travaux réguliers ainsi que des semaines de travaux intensifs. Des semaines de travail en circonscription sont également prévues.

Durant ces semaines en circonscription, ni l'Assemblée ni les commissions ne peuvent se réunir en séances ordinaires.

Des règles précises, inspirées de la tradition parlementaire britannique, encadrent le déroulement des débats à l'Assemblée. En plus de suivre ces règles de procédure, les parlementaires doivent se soumettre à d'autres règles de conduite et observer le décorum.

### Séances ordinaires et séances extraordinaires

Chaque jour de délibération constitue, en langage parlementaire, une séance. Elle peut être ordinaire, c'est-à-dire qu'elle est tenue en conformité avec le calendrier et l'horaire prévus dans le *Règlement*, ou elle peut être extraordinaire. Les séances dites extraordinaires sont tenues

en dehors des périodes où l'Assemblée siège normalement et elles se tiennent à la demande du premier ministre.

Les séances de l'Assemblée nationale sont divisées en deux périodes : les affaires courantes et les affaires du jour.



## Affaires courantes

La période des affaires courantes correspond à la partie de la séance consacrée à l'information donnée aux parlementaires, notamment par le gouvernement.

C'est à cette étape que les projets de loi sont présentés et que se tient la période des questions et réponses orales.

### COUP D'ŒIL SUR LES AFFAIRES COURANTES



**787**

déclarations de député(e)s

Aucune déclaration ministérielle

**74**

présentations de projet de loi, dont :

**38**

projets de loi publics du gouvernement

**33**

projets de loi publics de député(e)

**3**

projets de loi d'intérêt privé

### 939 DÉPÔTS DE DOCUMENTS

**115** réponses déposées aux **122** questions écrites, inscrites au Feuilleton et préavis

#### PÉTITIONS

Nombre de pétitions déposées	114
Pétitions en version papier	20
Pétitions électroniques	94

Nombre de signatures recueillies	420 926
----------------------------------	---------

Nombre de réponses déposées	107
-----------------------------	-----

#### Période des questions et réponses orales

*Les statistiques de la période des questions et réponses orales sont calculées sur la base du calendrier parlementaire : printemps et automne 2021. Il ne s'agit donc pas des statistiques de l'année financière.*

Périodes	Questions principales	Questions complémentaires	Nombre d'heures consacrées
Printemps 2021	442	847	32 h 07
Automne 2021	305	585	22 h 30

+ [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/documents-deposes.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/documents-deposes.html)

## Affaires du jour

Les affaires du jour sont consacrées principalement aux débats sur les projets de loi. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée est saisie de tous les autres débats de fond,

par exemple, les affaires inscrites par les députées et députés de l'opposition.

### COUP D'ŒIL SUR LES AFFAIRES DU JOUR



**16**

affaires inscrites  
par les député(e)s  
de l'opposition

**41**

projets de loi adoptés, dont 25 (60,9 %) ont été adoptés à l'unanimité

**33**

projets de loi publics du gouvernement, dont 18 (54,5 %) ont été adoptés à l'unanimité

**8**

projets de loi d'intérêt privé, dont 7 (87,5 %) adoptés à l'unanimité

Aucun projet de loi public de député(e)

+ [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projets-loi-42-1.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projets-loi-42-1.html)  
[www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projets-loi-42-2.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projets-loi-42-2.html)

## Commissions parlementaires

Les commissions parlementaires sont des groupes de travail formés d'un nombre restreint de députées et députés, dont le rôle est d'examiner toute question relevant de leurs compétences ou d'exécuter les mandats qui leur sont confiés par l'Assemblée nationale. Ainsi, les commissions parlementaires constituent le forum tout désigné pour étudier en détail les projets de loi, contrôler l'activité gouvernementale ou pour entendre la population sur différentes questions qui animent la société québécoise.

L'Assemblée nationale compte onze commissions parlementaires permanentes, dont neuf de nature sectorielle et deux de nature horizontale. Chaque commission sectorielle permanente est spécialisée dans un secteur particulier de l'activité de l'État, tandis que les deux commissions dites horizontales — la Commission de l'Assemblée nationale et la Commission de l'administration publique — ont un champ de compétence élargi.

À ces commissions permanentes s'ajoute, pour cette année, la Commission spéciale sur l'évolution de la *Loi concernant les soins de fin de vie*, créée le 31 mars 2021, et qui a cessé d'exister en décembre 2021.

Au cours de l'année 2021-2022, les commissions ont tenu un total de 470 séances, représentant près de 1 557 heures de travaux. Une séance correspond généralement à une

journée durant laquelle une commission se réunit sur un mandat, parfois en plusieurs parties. Une commission peut toutefois tenir plusieurs séances au cours d'une même journée si celles-ci portent sur des mandats différents. De ces séances, 69 ont été tenues de façon complètement virtuelle.

Les commissions réalisent leurs mandats en se réunissant en séances publiques ou en séances de travail. La séance publique de commission constitue la règle générale. Les séances publiques sont ouvertes à la population et les membres de la Tribune de la presse y sont admis. Les délibérations de ces séances sont webdiffusées et retranscrites intégralement au *Journal des débats*, qui peut être consulté sur le site Web de l'Assemblée nationale. La séance de travail, quant à elle, est principalement réservée à l'organisation des travaux et à l'information des membres des commissions. La séance est dite privée, c'est-à-dire que seuls les membres et le personnel de la commission peuvent y assister. Les débats ne sont pas retranscrits au *Journal des débats*. Ce type de séance représente donc une instance plus souple pour la commission. Généralement, les commissions se réunissent principalement en séances publiques (79 % des séances et environ 95 % des heures effectuées en 2021-2022).



## Étude des projets de loi

Parmi les mandats qu'une commission sectorielle peut exécuter, l'étude des projets de loi, qui comprend l'étape des consultations publiques et celle de l'étude détaillée, est celle qui occupe le plus les parlementaires québécois.

Au cours des dix dernières années, les commissions ont consacré en moyenne 66 % de leur temps à l'étude des projets de loi.

### COUP D'ŒIL SUR L'ÉTUDE DES PROJETS DE LOI EN COMMISSIONS PARLEMENTAIRES



**302** séances  
et  
**1 245** heures  
consacrées à l'étude de  
projets de loi,  
ce qui correspond à  
80 % du temps passé  
en commissions

**42**  
projets de loi publics et  
**8**  
projets de loi d'intérêt  
privé ont été étudiés  
en commissions

Les projets de loi étudiés en commissions parlementaires portaient, notamment, sur les sujets suivants :

- Conservation et mise en valeur de la faune
- Création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale
- Élections, éthique et déontologie en matière municipale
- Fin de la recherche et de la production d'hydrocarbures
- Hébergement touristique
- Nomination d'un protecteur national de l'élève
- Promotion de l'achat québécois et responsable par les organismes publics
- Protection de la jeunesse
- Transparence des entreprises

## Consultations publiques

Les consultations sur invitation (consultations particulières) ou celles s’adressant à l’ensemble de la population (consultations générales) sont des moyens privilégiés pour les personnes et les organismes de faire connaître leur opinion et pour les membres des commissions d’être

mieux informés sur les sujets étudiés. Ces consultations peuvent porter tant sur les projets de loi que sur d’autres sujets confiés par l’Assemblée ou étudiés à l’initiative des commissions.

### COUP D’ŒIL SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES

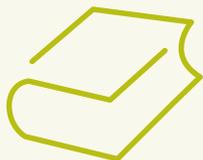
Aucune consultation générale en 2021-2022

33

consultations particulières, dont  
31 sur des projets de loi

475  
témoins entendus

646  
mémoires reçus



Les consultations, autres que sur les projets de loi, portaient sur :

- Évolution de la *Loi concernant les soins de fin de vie* (Commission spéciale)
- Vaccination obligatoire contre la COVID-19 du personnel soignant du réseau de la santé et d’autres catégories de travailleurs qui sont en contact prolongé avec les citoyens (Commission de la santé et des services sociaux)

Les consultations ayant généré la réception du plus grand nombre de mémoires portaient sur :

- Projet de loi n° 96 — *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (Commission de la culture et de l’éducation), 94 mémoires
- Évolution de la *Loi concernant les soins de fin de vie* (Commission spéciale), 75 mémoires
- Projet de loi n° 2 — *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d’état civil* (Commission des institutions), 74 mémoires

+ [www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/participer-consultation-publique/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/participer-consultation-publique/index.html)

## Participation citoyenne en ligne

Le site Web de l'Assemblée permet à toute personne le désirant de formuler des commentaires sur la majorité des mandats des commissions, notamment sur les projets de loi.

Dans le cadre de certaines consultations publiques, les parlementaires peuvent également sonder spécifiquement la population en l'invitant à répondre à des consultations en ligne sur des sujets reliés aux mandats faisant l'objet de consultations.

### COUP D'ŒIL SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE EN LIGNE

**13 488**

commentaires en ligne de citoyennes et de citoyens ont été formulés concernant **38** mandats et projets de loi

**3 421**

réponses reçues à **1** consultation en ligne

Les projets de loi qui ont généré la réception du plus grand nombre de commentaires en ligne portaient sur :

- Étude du projet de loi n° 2 — *Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil* (Commission des institutions), **6 356** commentaires en ligne reçus
- Étude du projet de loi n° 15 — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives* (Commission de la santé et des services sociaux), **5 813** commentaires en ligne reçus
- Étude du projet de loi n° 28 — *Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire* (Commission de la santé et des services sociaux), **837** commentaires en ligne reçus

+ [www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/commenter.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/commenter.html)

## Contrôle parlementaire

Une autre responsabilité importante des commissions parlementaires est le contrôle de l'action gouvernementale. Que ce soit dans les commissions sectorielles par l'étude des crédits budgétaires, les mandats d'interpellation, la reddition de comptes d'organismes publics et des mandats conférés par des lois, ou encore à la Commission de l'administration publique à travers ses différents mandats, les commissions disposent de moyens particuliers pour un meilleur contrôle des décisions gouvernementales et de l'administration publique.

La Commission de l'administration publique a un mode de fonctionnement distinctif comparativement aux commissions sectorielles. Les mandats que l'article 117.6 du *Règlement* de l'Assemblée nationale lui confie ont une portée plus large et continue :

- vérifier les engagements financiers;

- entendre le Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion;
- entendre, en vertu de la *Loi sur l'administration publique*, les ministres, les sous-ministres ou les dirigeants et dirigeantes d'organismes afin de discuter de leur gestion administrative, au moins une fois tous les quatre ans ou lorsque celle-ci est signalée dans un rapport du Vérificateur général ou du Protecteur du citoyen;
- étudier le rapport annuel sur l'application de la *Loi sur l'administration publique*;
- étudier toute matière qui lui est confiée par l'Assemblée.

### COUP D'ŒIL SUR LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE



8,5 %

du temps global en commissions consacré aux activités de contrôle parlementaire

12

mandats d'interpellation par les commissions durant lesquelles des ministres ont été entendus et questionnés sur des sujets déterminés par les oppositions

34

séances et près de 100 heures consacrées à l'étude des crédits budgétaires

Commission de l'administration publique :

- Audition de 4 témoins (ministères et organismes)
- Examen du rapport annuel de 18 ministères et organismes afin d'analyser la qualité de l'information présentée et leur performance organisationnelle
- Publication de 2 rapports sur l'imputabilité (printemps 2021 et automne 2021)

## Commission spéciale

### COUP D'ŒIL SUR LA COMMISSION SPÉCIALE SUR L'ÉVOLUTION DE LA LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE



**75**  
mémoires reçus

2 phases de consultations :

- 35 expertes, experts et responsables d'organismes entendus lors de la première phase
- 42 personnes et responsables d'organismes entendus lors de la seconde phase

**3 421** réponses à la consultation en ligne

Plus de **2 000** commentaires transmis aux membres de la Commission

**14** séances d'auditions

**39** séances de travail des membres de la Commission

**46** réunions du comité directeur

**1** rapport déposé à l'Assemblée nationale contenant **11** recommandations

+ [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cssfv-42-2/](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cssfv-42-2/)

## Diplomatie parlementaire et vie institutionnelle

Au moyen de la diplomatie parlementaire, les députées et députés québécois participent activement au rayonnement de l'Assemblée nationale sur cinq continents. Leur participation à des activités interparlementaires vise à rendre l'institution plus moderne et ouverte, à renforcer

l'efficacité des parlementaires dans leurs fonctions et à promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise. Les nombreuses activités virtuelles réalisées au cours de l'année ont permis de maintenir des liens forts avec plusieurs parlements.

### COUP D'ŒIL SUR LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

- 49 activités interparlementaires et de coopération, soit 43 activités virtuelles, 2 accueils et 4 missions
- 58 participations de parlementaires, excluant le président, à des activités de relations interparlementaires, dont 41 % de femmes
- 19 activités de relations interparlementaires auxquelles le président a participé, soit 16 activités virtuelles, 2 accueils et 1 mission

Les députées et députés québécois, en participant aux activités interparlementaires, ont pu échanger avec leurs homologues sur les enjeux sanitaires ainsi que sur la tenue des travaux parlementaires en contexte de pandémie. Elles et ils ont également étudié plus d'une vingtaine de thèmes d'intérêt pour le Québec, dont plusieurs étaient directement liés aux travaux parlementaires :

- Le fonctionnement des parlements en contexte pandémique
- L'exploitation sexuelle des mineurs et la traite des personnes
- L'intelligence artificielle
- Les bonnes pratiques en matière d'ouverture des parlements aux citoyennes et citoyens
- L'impact de la pandémie sur le décrochage scolaire
- Les développements en matière d'énergie et la transition énergétique
- Le développement de la filière de l'hydrogène vert
- La revitalisation des centres-villes
- La démocratie numérique
- La pénurie de main-d'œuvre et les enjeux de reconversion professionnelle
- Les mesures gouvernementales en matière d'égalité des genres et de lutte contre les violences faites aux femmes
- La sensibilité aux questions de genre et de diversité dans les parlements
- L'adoption et la mise en application d'une politique pour prévenir et gérer des situations de harcèlement dans un Parlement

### COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

En plus de son important réseau diplomatique, l'Assemblée nationale a développé une offre de service variée en matière de coopération interparlementaire. Cette offre contribue à renforcer les capacités institutionnelles des parlements.

- 4 activités de coopération, incluant un cycle de 3 formations par visioconférence offertes à l'administration parlementaire haïtienne par des formateurs et formatrices de la Direction des affaires juridiques et législatives, de la Direction des commissions parlementaires et de la Direction de la séance et de la procédure parlementaire.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/diplomatie/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/diplomatie/index.html)

### VIE INSTITUTIONNELLE

En plus d'accueillir certaines activités interparlementaires et de coopération, l'Assemblée nationale est régulièrement l'hôte d'événements institutionnels. Les membres de l'équipe du Protocole de l'Assemblée nationale s'assurent que ces activités auxquelles participent des parlementaires se déroulent dans des conditions propices aux échanges et en respect des usages protocolaires.

L'évolution de la situation sanitaire a permis la reprise de ces activités en présentiel durant l'année. Incluant les activités en virtuel, ce sont 30 activités qui ont été tenues et organisées par l'équipe du Protocole :

- 7 activités de relations interparlementaires
- 14 activités et cérémonies officielles de la présidence
- 5 activités avec des membres du corps diplomatique et consulaire
- 4 autres activités

## Formation des députées et députés, et du personnel politique

### COUP D'ŒIL SUR LA FORMATION DES PARLEMENTAIRES ET DU PERSONNEL POLITIQUE

704

participantes et  
participants

45 séances de formation offertes, dont :

- 11 séances concernant les dispositions applicables à l'occasion de la période préélectorale et de la fermeture annuelle de l'exercice financier 2021-2022
- 5 séances sur la sécurité dans les bureaux de circonscription
- 2 séances présentant des outils pour préserver l'équilibre et développer sa résilience en période de turbulence
- 1 conférence sur la diversité et l'inclusion

Formation de sensibilisation aux réalités autochtones :

- Disponible en ligne
- Obligatoire pour les parlementaires (motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 20 octobre 2020)

Plusieurs formations ont également été offertes sur demande sur divers sujets tels que le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires,

les services et les outils de recherche de la Bibliothèque, l'étude des crédits budgétaires ainsi que l'étude détaillée des projets de loi et la rédaction d'amendements.

# Masse salariale, allocations et dépenses des députées et députés

Les parlementaires de l'Assemblée nationale reçoivent une rémunération sous forme d'indemnités ainsi que des

allocations diverses afin de couvrir les dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions.

CRÉDITS UTILISÉS (en milliers de dollars)	2020-2021	2021-2022
<b>MASSE SALARIALE</b>		
Rémunération régulière (incluant l'indemnité de base et l'indemnité additionnelle pour l'exercice d'une fonction parlementaire)	13 940,9	14 261,8
<b>ALLOCATIONS</b>		
Allocation de dépenses, de présence et allocation de déplacement dans la circonscription électorale et ailleurs au Québec	4 608,1	4 690,4
Allocation de transition* (inclut l'allocation versée lors du départ d'une députée ou d'un député)	395,2	76,3
Déplacement entre la circonscription électorale et l'hôtel du Parlement	518,8	740,9
Logement à Québec ou dans le voisinage immédiat	1 630,4	1 651,3
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier et le quatrième mandat	36,4	26,5
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pour de nouvelles circonscriptions	-	-
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale	7 666,0	7 384,4

\* Une dépense a été enregistrée en 2021-2022, car la provision qui avait été calculée en 2018 s'est avérée insuffisante pour absorber les allocations versées à la suite des résultats de l'élection.

	DÉPENSES (en milliers de dollars)					
	Masse salariale		Frais de déplacement		Service de recherche des partis politiques et des députées et députés indépendants	
	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022
Personnel politique	15 007,0	15 416,4	81,0	185,4		
Personnel des cabinets	9 075,7	9 325,6	330,1	475,8		
<b>TOTAL</b>	<b>24 082,7</b>	<b>24 742,0</b>	<b>411,1</b>	<b>661,2</b>	<b>2 347,9</b>	<b>2 571,4</b>

+ [www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/indemnites-allocations.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/indemnites-allocations.html)

## Personnel politique

En vertu de la *Loi sur l'Assemblée nationale* (chapitre A-23.1), le Bureau de l'Assemblée nationale fixe par règlement les normes et les barèmes à partir desquels les membres du personnel du secteur politique ou d'un cabinet de l'Assemblée nationale sont recrutés, nommés et rémunérés. Les autres conditions de travail de ce personnel, comme celles des attachées ou attachés politiques, des conseillères ou conseillers, des employées ou employés de soutien, des

rechercheuses ou des directrices et directeurs de cabinet, sont également fixées par règlement du Bureau.

Au 31 mars 2021, le secteur politique regroupait **472** employées et employés travaillant auprès des députées et députés et issus des cabinets, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de circonscription. Au 31 mars 2022, ce nombre était de **451** personnes.



## ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE

### Mission, vision et valeurs de l'administration parlementaire

#### MISSION

L'administration de l'Assemblée nationale assure aux parlementaires les meilleures conditions et les services nécessaires au plein exercice de leurs fonctions. Elle promeut la démocratie et contribue au rayonnement de l'institution en la faisant connaître auprès des citoyennes et citoyens.

#### VISION

Reconnue pour la haute qualité de ses services, l'administration de l'Assemblée nationale est à l'avant-garde des pratiques parlementaires et administratives et soutient les personnes élues dans leur dialogue avec la population.

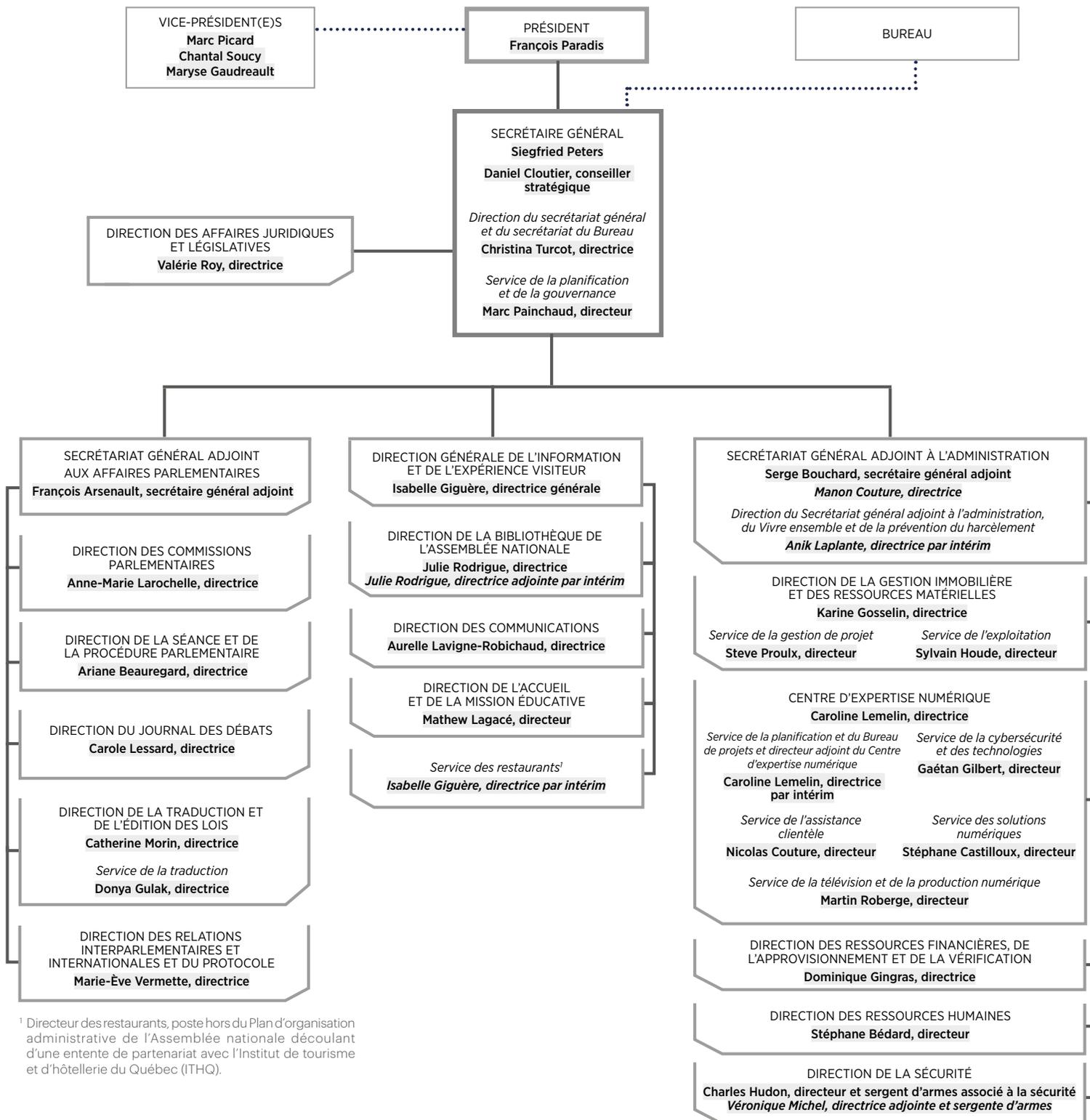
#### VALEURS

L'administration de l'Assemblée nationale souscrit à la déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise qui repose sur la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect. Dans un contexte parlementaire, elle fait aussi siennes les valeurs suivantes :



# Organisation administrative

AU 31 MARS 2022



<sup>1</sup> Directeur des restaurants, poste hors du Plan d'organisation administrative de l'Assemblée nationale découlant d'une entente de partenariat avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ).

# Activités et services administratifs

## Accueil des citoyennes et citoyens

L'Assemblée nationale incarne le concept de « maison citoyenne » avec son pavillon d'accueil. Par ses nouvelles installations, sa programmation citoyenne et son expérience

visiteur, elle se positionne comme une destination incontournable pour les Québécoises et Québécois, et pour les différents visiteurs de la ville de Québec.

### COUP D'ŒIL SUR LA MAISON CITOYENNE

Pour des raisons de santé publique, l'hôtel du Parlement a été fermé aux visiteurs externes à partir du 13 mars 2020. Il a été réouvert au public le 4 octobre 2021, avec un accès restreint à l'édifice du parlement.

#### PROGRAMMATION CITOYENNE

Offre d'activités destinées au grand public sous différentes formes : événements, expositions et manifestations artistiques.

Quelques activités ont été annulées ou modifiées en raison des mesures sanitaires en vigueur.

D'autres, en revanche, ont été spécifiquement planifiées en tenant compte du contexte de la pandémie.

**16**

projets admissibles reçus lors de l'appel de projets grand public qui s'est tenu du 13 décembre 2021 au 18 février 2022

### LISTE DES 54 ACTIVITÉS GRAND PUBLIC TENUES DE FAÇON VIRTUELLE OU SUR PLACE

Dates	Activités
12 avril 2021, 3 mai 2021, 7 juin 2021, 13 septembre 2021, 12 octobre 2021, 1 <sup>er</sup> novembre 2021, 13 décembre 2021, 7 février 2022 et 28 février 2022	Ateliers grand public Ateliers <i>Comment ça marche?</i> (9)
30 novembre 2021, 14 décembre 2021, 11 janvier 2022, 9 février 2022 et 15 mars 2022	Club de lecture grand public (5)
30 et 31 mai 2021	Carrefour international de théâtre, théâtre-forum en ligne <i>Un nous pluriel : pour un meilleur vivre-ensemble</i>
28 juin au 27 août 2021	Programmation estivale : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers culinaires dans les jardins (7)</li> <li>• Yoga matinal (5)</li> <li>• Heure du conte (2)</li> <li>• Club de lecture grand public (3)</li> <li>• Rallye Curiosités dans les jardins du parlement (libre, tout l'été)</li> </ul>

LISTE DES 54 ACTIVITÉS GRAND PUBLIC TENUES DE FAÇON VIRTUELLE OU SUR PLACE (SUITE)

Dates	Activités
11 au 15 août 2021	Rendez-vous d'histoire de Québec, conférences virtuelles à découvrir
7 septembre au 12 novembre 2021	Photoreportage : À la rencontre de la jeunesse élue des régions du Québec
25 septembre 2021	Table ronde « Pourquoi collectionner les objets du patrimoine politique? » (Société du patrimoine politique du Québec)
29 septembre 2021 au 11 septembre 2022	Exposition <i>À l'Index! Regards sur la censure littéraire au Québec</i>
13 octobre au 17 décembre 2021	Exposition <i>150<sup>e</sup> anniversaire de la Tribune de la presse</i>
30 et 31 octobre 2021	Halloween dans les jardins (Journées d'activités extérieures)
9 et 10 novembre 2021	Résidence d'artiste de Patrick Lavallée, surnommé « le gosseux »
15 au 19 novembre 2021	Exposition du Conseil des enfants de Saint-Roch et journée d'activité (2)
23 novembre au 17 décembre 2021	Exposition <i>Inclusion : Au travail!</i> et inauguration (Carrefour d'action interculturelle) (2)
1 <sup>er</sup> décembre 2021	Conférence « Prévention des intoxications » (Centre antipoison du Québec)
11 décembre 2021	Noël au parlement (journée d'activités à l'intérieur), avec conférence offerte par Les violons du Roy (2)
18 décembre 2021	Diffusion du conte de Noël sur toutes les plateformes : <i>Une fée qui l'entendit</i> , de Jacques Hébert
2 février 2022	Conférence « Célébration de la Journée mondiale des zones humides » (Groupe de recherche en écologie des tourbières, Université Laval)
9 février au 16 décembre 2022	Exposition <i>9 février 1922, elles marchent vers le Parlement!</i>
19 février au 24 avril 2022	Œuvre de Jeanette Andrews <i>Les musées invisibles de l'air — Invisible Museum of Air</i> (Manif d'art 10 — La biennale de Québec)
21 au 25 mars 2022	Exposition <i>Hymnes à la joie</i> et inauguration (Association pour l'intégration sociale de la région de Québec) (2)
29 mars au 28 avril 2022	Exposition <i>Nous autres</i> (Institut du nouveau monde)

+ [www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/index.html)

## Mission éducative

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale contribue à la formation de citoyennes et citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. En collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, l'Assemblée nationale organise une multitude d'activités éducatives dans ses murs, en mode virtuel et à distance, et dans les écoles,

afin de joindre les jeunes, les enseignantes et enseignants de tous les niveaux scolaires, ainsi que le grand public.

L'Assemblée nationale participe également à l'offre de formation destinée aux personnes intéressées par les règles du débat parlementaire et le fonctionnement du Parlement au moyen, notamment, du cours *Droit et procédure parlementaires*, offert depuis 18 ans à l'Université Laval.

COUP D'ŒIL SUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES		
 <p>Participation de <b>31</b> jeunes de 17 à 21 ans à une simulation parlementaire 100 % virtuelle</p>	 <p>Participation de <b>96</b> jeunes de 9 à 15 ans initiés à la démocratie, à la prise de parole et au leadership</p>	 <p><b>9</b> séances virtuelles <b>284</b> participantes et participants</p>
 <p><b>53</b> formations données au personnel des ministères et organismes <b>1 047</b> participantes et participants</p>	 <p>Le Parlement des jeunes et le Séminaire des profs ont été reportés en avril 2022</p>	
 <p><b>1 506</b> personnes abonnées, moyenne de <b>19 303</b> visites mensuelles</p>	 <p><b>5</b> boursières et boursiers stagiaires : Véronique Boucher-Lafleur, Jeremy Dufour-Dinelle, Gabrielle Jolicoeur, Victoria Thàn et Julianne Toupin</p>	<p><b>1 463</b> jeunes, personnes accompagnatrices, citoyennes et citoyens ont participé à des activités éducatives ou à une simulation parlementaire virtuelle</p>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>+ <a href="http://www.voxpopuli.quebec">www.voxpopuli.quebec</a></li> <li>+ <a href="http://www.paricilademocratie.com">www.paricilademocratie.com</a></li> <li>+ <a href="http://www.fondationbonenfant.qc.ca">www.fondationbonenfant.qc.ca</a></li> <li>+ <a href="http://www.assnat.qc.ca/carrieres/fr/talents-etudiants/55-stages-etudiants">www.assnat.qc.ca/carrieres/fr/talents-etudiants/55-stages-etudiants</a></li> </ul>	<p>Participation de <b>14</b> étudiantes et étudiants de premier cycle universitaire au Programme des pages de l'Assemblée nationale</p>	

## Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale conserve, organise, développe et rend disponibles ses collections pour contribuer à la vie politique et parlementaire du Québec. Elle offre à sa clientèle prioritaire de l'information

et des analyses fiables et impartiales. La Bibliothèque permet également à un large public d'avoir accès à son riche patrimoine documentaire et archivistique.

### COUP D'ŒIL SUR LA BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque en appui au travail des parlementaires

Une bibliothèque ouverte et vivante

19<sup>e</sup> édition des Prix du livre politique

2021 | 19<sup>e</sup> ÉDITION

**PRIX  
DU LIVRE  
POLITIQUE**  
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

La remise des prix s'est déroulée le jeudi 13 mai 2021



+ [www.bibliotheque.assnat.qc.ca/](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/)

<b>3 132</b>	demandes d'information et de recherche
<b>467</b>	travaux effectués par le Service de la recherche
<b>6 032</b>	prêts de documents
<b>303</b>	demandes en gestion documentaire
<b>1 258 335</b>	pages Web consultées à partir du catalogue ou des guides thématiques
<b>5 915</b>	pages de débats parlementaires indexées
<b>9 619</b>	nouvelles notices ajoutées au catalogue
<b>887</b>	nouvelles publications signalées dans la liste des nouveautés, dont <b>284</b> à propos de la COVID-19

#### Prix de la présidence de l'Assemblée nationale

Frédéric Lacroix : *Pourquoi la loi 101 est un échec*, Les Éditions du Boréal

#### Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (Thèse de doctorat)

Jean-Philippe Carlos : *Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*, Université de Sherbrooke

#### Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (Mémoire de maîtrise)

David Carpentier : *La métropole contre la nation? La politique montréalaise d'intégration des personnes immigrantes et le modèle québécois d'interculturalisme*, Université du Québec à Montréal

#### Rencontre d'auteur

L'Assemblée nationale a organisé le mercredi 12 mai 2021, de façon virtuelle, une rencontre d'auteur avec M<sup>me</sup> Denyse Baillargeon, auteure du livre *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec*, et lauréate du Prix de la présidence de l'édition 2020 des Prix du livre politique. Animée par M<sup>me</sup> Gisèle Gallichan, cette rencontre leur a permis de retracer les éléments marquants de la lutte pour le droit de vote des Québécoises, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Lancement, le 10 février 2022, du nouveau **guide thématique sur les femmes en politique au Québec**. Disponible en ligne, ce nouvel outil de recherche met en valeur le travail des femmes parlementaires québécoises et les projets de loi touchant à la condition féminine.

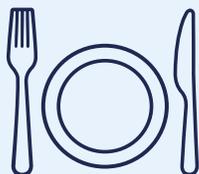
## Restaurants

Le restaurant Le Parlementaire est ouvert au public depuis plus de 50 ans, en plus de servir les parlementaires québécois depuis 1917. Petit frère du Parlementaire, le Café du Parlement offre une variété de plats, chauds ou froids, pour les personnes disposant de peu de temps pour se restaurer. Les mets peuvent être dégustés sur place, mais sont également disponibles pour emporter.

Fiers de mettre à l'honneur les produits québécois, les restaurants de l'Assemblée nationale adaptent leur menu en fonction des arrivages saisonniers des productrices et producteurs du Québec. L'été, les récoltes des jardins du parlement sont également intégrées aux plats préparés avec soin par l'équipe des restaurants.

### COUP D'ŒIL SUR LES RESTAURANTS

Création de nouvelles pages Facebook et Instagram



Modernisation de l'identité visuelle du Café du Parlement et du restaurant Le Parlementaire



Obtention en juin 2021 par le Café du Parlement de l'accréditation Aliments du Québec au menu pour la première fois de son existence. Cette accréditation reconnaît les restaurants qui réservent une place de choix aux produits alimentaires québécois dans leur cuisine.



+ [www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/restaurants](http://www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/restaurants)

## Boutique

La Boutique de l'Assemblée nationale, située au cœur du pavillon d'accueil, continue de recevoir une diversité de clientèles qui y découvre une véritable vitrine des talents et savoir-faire au Québec. La Boutique travaille chaque jour à mettre en lumière le travail et les produits d'artistes, d'artisanes et d'artisans et de productrices et producteurs d'ici.

La Boutique propose une grande variété de produits originaux et de qualité qui répondent aux besoins et aux

goûts actuels de ses clientèles. La Boutique physique a été fermée au public de mars 2020 à octobre 2021, mais elle est restée ouverte aux parlementaires et au personnel de l'Assemblée nationale. En plus, une boutique éphémère extérieure a été ouverte dans la Halte citoyenne durant tout l'été, présentant au grand public quelques produits phares. Accueillie avec plaisir et enthousiasme par ces nouveaux clients, la Boutique a ainsi trouvé une façon innovante et créative de reprendre contact avec la clientèle externe.

### COUP D'ŒIL SUR LA BOUTIQUE

**73,6 %**

des produits de la Boutique sont fabriqués au Québec

Malgré une deuxième année de pandémie, la Boutique a connu en 2021-2022 une augmentation de

**46 %**

des ventes par rapport à l'année précédente.

**69**

artisanes et artisans du Québec représentés en ses murs

Fournisseurs issus de

**15**

des 17 régions administratives du Québec

+ [www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/boutique-assemblee](http://www.assnat.qc.ca/fr/visiteurs/boutique-assemblee)



## Sécurité

La Direction de la sécurité assure la protection des personnes et la sécurité des édifices ou des locaux occupés par les parlementaires, leur personnel politique et le personnel administratif, à l'hôtel du Parlement ainsi que dans les bureaux de circonscription. À cette fin, elle élabore des mesures liées à la sécurité physique des personnes et

à la prévention des accidents et des incendies et met ces mesures en application, tout en planifiant des opérations d'urgence. Elle joue également un rôle-conseil en ce qui a trait aux mesures de sécurité privilégiées par les autorités de l'Assemblée nationale.

### COUP D'ŒIL SUR LA SÉCURITÉ

**499**

dossiers ouverts  
au Centre d'assistance  
à la sécurité des  
parlementaires (CASP)

**299**

Mise en place de mesures de sécurité en lien avec les

manifestations près de l'hôtel du Parlement

Début du projet pilote concernant les inspections  
préventives annuelles pour les bureaux de circonscription

## Captation des travaux parlementaires, des activités de presse et production numérique

Le Service de la télévision et de la production numérique est responsable de la captation des travaux parlementaires, des activités de presse et des activités institutionnelles. Ces activités et travaux sont retransmis sur le Canal parlementaire

et sur le site Web de l'Assemblée nationale. Le Service réalise également des productions numériques répondant à la mission de l'institution et contribuant au rayonnement et à la participation citoyenne à la vie démocratique du Québec.

COUP D'ŒIL SUR LA CAPTATION ET LA PRODUCTION NUMÉRIQUE			
<h1>2 094 h 34</h1> <p>heures de captation des travaux parlementaires et des activités de presse, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente</p>			
<h2>47</h2> <p>séances d'audition entièrement virtuelles en commissions parlementaires</p>		<p>Les défis générés par la tenue de commissions parlementaires en contexte de pandémie ont fait en sorte que 35 % des séances ont eu recours à des moyens virtuels et des salles jumelées. Il s'agit d'une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente.</p>	
<h2>108</h2> <p>séances d'audition de témoins entendus de façon virtuelle</p>			
<h2>70</h2> <p>séances en commissions parlementaires captées dans deux salles jumelées</p>			
Mise en œuvre de 27 % de plus de productions numériques cette année.*			
Contenus captés ou produits par année	Productions numériques	Activités de presse	Extraits vidéo
2020-2021	126	558	2 020
2021-2022	160	496	2 147

\* La production numérique réfère à un mode de création de documents audiovisuels produits au moyen des outils technologiques d'usage à la télévision et dans les médiums numériques. À l'Assemblée nationale, les productions numériques consistent en des émissions, des documentaires, des capsules d'information et promotionnelles, des animations en infographie et des balados.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/en-direct-webdiffusion.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/en-direct-webdiffusion.html)

## Journal des débats

Le *Journal des débats* transpose fidèlement, de l'oral à l'écrit, en français ou en anglais, tous les propos tenus lors des travaux parlementaires et des activités de presse.

Certains événements spéciaux peuvent également être transcrits sur autorisation du secrétaire général.

### COUP D'ŒIL SUR LE JOURNAL DES DÉBATS

**37 675**

consultations  
de l'index Web du  
*Journal des débats*

**2 094 h 34**

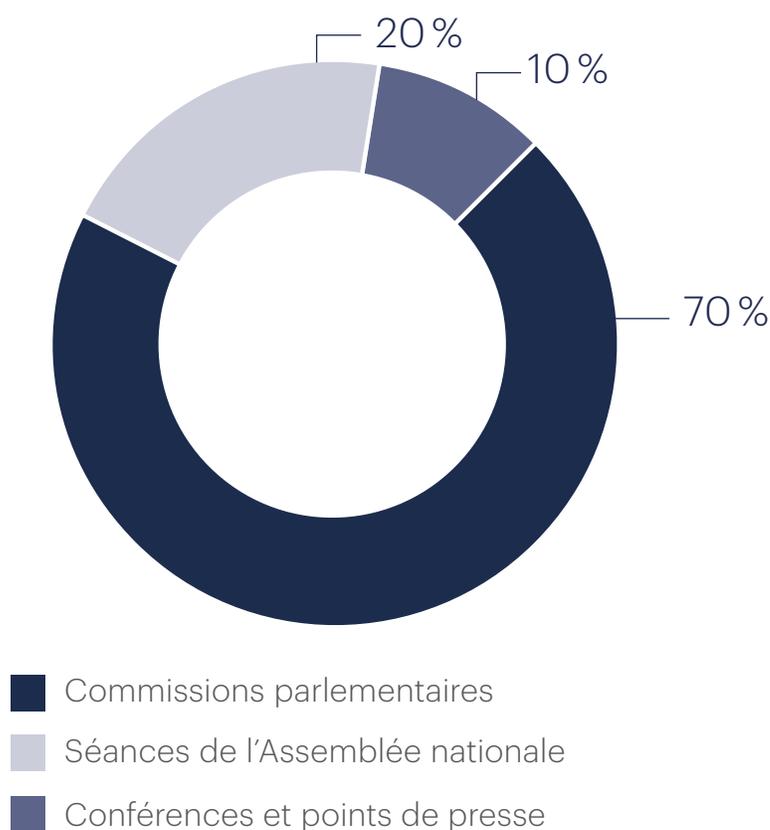
de débats parlementaires  
transcrits, révisés,  
édités et mis en page

Augmentation de

**15 %**

du nombre d'heures  
d'événements transcrits,  
comparativement  
à l'année 2020-2021

POURCENTAGE DE TEMPS CONSACRÉ  
AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES ET  
AUX ACTIVITÉS DE PRESSE



+ [www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats.html)

## Traduction et édition des lois

Tous les projets de loi sont traduits afin d'être présentés à l'Assemblée nationale en français et en anglais. Il en est de même pour les amendements adoptés au cours du processus législatif, qu'ils soient présentés en français ou en anglais. Les lois sont publiées dans le *Recueil annuel des lois du Québec* et dans le site Web des Publications du Québec.

En plus de son mandat de traduction et d'édition des lois, l'équipe de la traduction et de l'édition des lois offre un service de traduction aux unités administratives de l'Assemblée nationale.

### COUP D'ŒIL SUR LA TRADUCTION ET L'ÉDITION DES LOIS

Édition de

**5 692**

pages de projets de loi  
et de lois, en français  
et en anglais

Traduction de :

- **74** projets de loi présentés à l'Assemblée nationale
- **83** publications du *Procès-verbal de l'Assemblée nationale* et du *Feuilleton et préavis*
- **215** textes provenant des 15 unités administratives de l'Assemblée nationale

+ [www.assnat.qc.ca/recueil-annuel-lois](http://www.assnat.qc.ca/recueil-annuel-lois)

# Ressources utilisées

## Utilisation des ressources financières

CRÉDITS UTILISÉS* (EN MILLIERS DE DOLLARS)	2020-2021	2021-2022
<b>Secrétariat général et affaires juridiques</b>		
Direction du secrétariat général et du secrétariat du Bureau	1 549,8	1 672,8
Direction des affaires juridiques et législatives	782,1	925,8
<b>TOTAL</b>	<b>2 331,9</b>	<b>2 598,6</b>
<b>Affaires parlementaires</b>		
Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires	349,1	380,0
Direction de la séance et de la procédure parlementaire	1 113,7	1 271,7
Direction des commissions parlementaires	1 244,2	1 482,7
Direction du Journal des débats	1 862,7	2 009,3
Direction de la traduction et de l'édition des lois	556,6	564,3
Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole	2 042,7	1 995,0
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs**	9,0	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 178,0</b>	<b>7 703,0</b>
<b>Information et expérience visiteur</b>		
Direction générale de l'information et de l'expérience visiteur	17,6	203,4
Service des restaurants	1 370,4	1 691,9
Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	5 219,5	5 184,8
Direction de l'accueil et de la mission éducative***	1 561,9	2 010,3
Direction des communications	1 981,0	2 373,8
<b>TOTAL</b>	<b>10 150,4</b>	<b>11 464,2</b>
<b>Affaires administratives et sécurité</b>		
Secrétariat général adjoint à l'administration	446,7	579,9
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles	9 182,5	8 528,9
Centre d'expertise numérique	11 865,5	12 989,8
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	2 218,2	2 314,1
Direction des ressources humaines	12 075,4	12 878,3
Direction de la sécurité	6 057,7	6 483,5
<b>TOTAL</b>	<b>41 846,0</b>	<b>43 774,5</b>
<b>Total du secteur administratif</b>	<b>61 506,3</b>	<b>65 540,3</b>
<b>Services statutaires aux parlementaires****</b>	<b>65 267,7</b>	<b>67 260,4</b>
<b>Crédits d'investissement et avances</b>	<b>10 454,0</b>	<b>10 840,5</b>
<b>Crédits utilisés</b>	<b>137 228,0</b>	<b>143 641,2</b>
<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>6 015,0</b>	<b>7 831,8</b>

\* Les crédits utilisés comprennent les immobilisations, le traitement, le fonctionnement, le transfert et les avances. Les chiffres sont sujets à changement jusqu'à la fermeture officielle de l'année financière du gouvernement.

\*\* La Commission spéciale a cessé d'exister le 3 décembre 2020.

\*\*\* En 2020-2021, il s'agissait de la Direction de l'expérience visiteur et des programmes éducatifs.

\*\*\*\* Les services statutaires aux parlementaires sont les crédits utilisés par les députées et les députés dans l'exercice de leurs fonctions, tant à l'hôtel du Parlement à Québec que dans leur bureau de circonscription. Ces crédits comprennent entre autres la rémunération des parlementaires et du personnel politique à l'Assemblée nationale, le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, de même que les dépenses de fonctionnement engagées dans le cadre de leur fonction.

## Utilisation des ressources informationnelles

Les projets sur lesquels les équipes ont travaillé en 2021-2022 ont eu pour objectifs de rehausser les fondations technologiques et organisationnelles de l'Assemblée nationale afin de permettre le virage numérique, de se

préparer à l'accueil de la nouvelle législature, de développer des outils plus performants ainsi que de moderniser certains équipements. Ces projets se situent à différentes phases de réalisation, de l'analyse à la livraison.

PROJETS	DESCRIPTIONS	ÉCHÉANCIERS	DÉPENSES (en milliers de dollars)
Communication unifiée (Téléphonie unifiée en circonscription)	Permettre aux parlementaires ainsi qu'à leurs employées et employés de communiquer en temps réel sur un réseau plus rapide et pallier ainsi un système de téléphonie en circonscription devenu désuet.	Fin juin 2022	713
Gestion de la nouvelle législature	Cartographier l'ensemble des processus d'affaires liés au parcours des parlementaires d'une nouvelle législature afin d'automatiser certaines étapes, d'éviter des saisies manuelles ou des doubles saisies et d'optimiser la démarche.	Fin mars 2023	771
<b>PROJETS DONT LES DÉPENSES SONT DE MOINS DE 500 000 \$</b>			
Architecture du Parlement numérique			Un total de <b>4 719</b> engagés pour ces projets
Gestion et automatisation des flux de travail			
Plateforme numérique des député(e)s			
Processus de dépôt de documents officiels			
Plateforme participative pour la population citoyenne			
Signature électronique			
Refonte de PartageWeb			
Transcription des débats parlementaires (journalisation des travaux parlementaires, reconnaissance vocale)			
Support centralisé (ClicService)			
Solution budgétaire et d'information de gestion (SBIG)			
Transparence des dépenses administratives			
Postes de travail modernes			
Remplacement de l'outil Natquest			
Remplacement des équipements de contrôle et consoles audio de la salle de l'Assemblée nationale			
Remplacement des caméras et de l'équipement robotique de la salle de l'Assemblée nationale			
Remplacement de la matrice d'intercom et de ses panneaux dans la salle de l'Assemblée nationale			
Remplacement des équipements de télécommunication dans la salle de l'Assemblée nationale et de l'environnement de télédiffusion			
Mise à niveau Windows Server 2008			
Remplacement des équipements de stockage et de l'environnement de préproduction			
Bonification des serveurs informatiques de la sécurité			
Acquisitions de technologie de sécurité et d'assistance à la clientèle			
Salle de l'Assemblée nationale hybride			
Évolution des services d'impression			
Équipements de visioconférence pour les réunions hybrides			
Remplacement de l'éclairage télévisuel de la salle du Conseil législatif			
Autres projets inférieurs à 20 000 \$			
<b>Montant global des dépenses des projets</b>			<b>6 203</b>

## Utilisation des ressources immobilières

La Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles planifie, coordonne et contrôle les activités reliées à la gestion des édifices et aux ressources matérielles. Elle fournit différents services-conseils aux autorités et

appuie les parlementaires et les unités administratives en matière d'aménagement des espaces et de gestion des immeubles.

PROJET	DESCRIPTION	ÉCHÉANCIER	DÉPENSES
Restauration de la maçonnerie de l'élévation ouest — hôtel du Parlement — Phases 11 et 12	Ce projet de restauration des façades de pierre de l'hôtel du Parlement s'inscrit dans un plan global de restauration, amorcé en 2000 pour ce bâtiment à valeur patrimoniale exceptionnelle.	Travaux effectués d'avril à novembre 2021	<b>2,03 M\$</b>
<b>Projets dont les dépenses sont de moins de 1 M\$</b>			
Modernisation de l'environnement de travail — étape conceptuelle			Un total de <b>2,95 M\$</b> engagés pour ces projets
Réaménagement intérieur de la Bibliothèque — étape « plan et devis »			
Remplacement des systèmes de gicleurs sous air des greniers (hôtel du Parlement) — phases 1 et 2			
Rénovation des locaux du 3 <sup>e</sup> étage (hôtel du Parlement)			
Mise aux normes des ascenseurs n°3 et n°6 (hôtel du Parlement)			
Mise aux normes des ascenseurs n°5 (hôtel du Parlement) et n°1 (restaurant Le Parlementaire)			
Aménagement d'une salle de repos pour l'accueil et d'un vestiaire au pavillon d'accueil — étape « plan et devis »			
Restauration de la maçonnerie façade sud (hôtel du Parlement) — phase 13			
Autres projets			

## Utilisation des ressources humaines

Au 31 mars 2022, l'effectif du secteur administratif comptait **691** personnes, dont **503** personnes avec un statut d'employé régulier et **188** personnes avec un statut

d'employé occasionnel. Au 31 mars 2021, l'effectif total de ce secteur s'élevait à **675** personnes.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU SECTEUR ADMINISTRATIF PAR CATÉGORIES D'EMPLOI		
Catégories d'emploi	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022
Personnel d'encadrement	5,6 %	5,9 %
Professionnel(le)	37,5 %	39,7 %
Fonctionnaire	42,4 %	40,1 %
Ouvrier(-ière)	6,8 %	7,5 %
Agent(e) de la paix	7,7 %	6,8 %

## Personnel régulier et occasionnel

Répartition selon le genre		
	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022
Femmes	49,9 %	50,9 %
Hommes	50,1 %	49,1 %

Répartition des effectifs selon l'âge		
	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2022
Moins de 35 ans	17,9 %	17,9 %
35 ans ou plus	82,1 %	82,1 %

Répartition des effectifs de l'Assemblée nationale (au 31 mars 2022)			
Directions	Nombre d'employé(e)s régulier(-ière)s	Nombre d'employé(e)s occasionnel(le)s	Nombre total d'employé(e)s
Bureau du secrétaire général	13	2	15
Direction des affaires juridiques et législatives	9	1	10
Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires	103	23	126
Direction générale de l'information et de l'expérience visiteur	114	65	179
Secrétariat général adjoint à l'administration	264	97	361
<b>TOTAL</b>	<b>503</b>	<b>188</b>	<b>691</b>

## Gestion et contrôle des effectifs

Répartition des effectifs en heures rémunérées								
Catégories d'emploi	2020-2021				2021-2022			
	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC* transposés [4] = [3] / 1 826,3	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3] = [1] + [2]	Total en ETC* transposés [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	69 377	195**	69 572	38,1	69 847	130**	69 977	38,3
2. Personnel professionnel	423 597	6 679	430 276	235,6	465 649	7 654	473 303	259,1
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	515 990	2 626	518 616	284,0	501 957	4 429	506 386	277,3
4. Ouvrier(-ière), personnel d'entretien et de service	66 715	268	66 983	36,7	74 258	413	74 671	40,9
5. Agent(e) de la paix	97 741	1 333	99 074	54,2	95 114	2 549	97 663	53,5
<b>TOTAL</b>	<b>1 173 420</b>	<b>11 101</b>	<b>1 184 521</b>	<b>648,6</b>	<b>1 206 825</b>	<b>15 175</b>	<b>1 222 000</b>	<b>669,1</b>

\* Équivalent temps complet (ETC)

\*\* Les heures supplémentaires indiquées au tableau sont celles réalisées avant la nomination d'une employée ou d'un employé à un poste de cadre. Elles sont payées au moment de la nomination. Autrement, aucune heure supplémentaire n'est payable à un cadre.

Le nombre d'heures rémunérées autorisé pour l'exercice 2021-2022 est de 1 380 000.

## Taux de départ volontaire

Le taux de départ volontaire inclut les mutations, les démissions ainsi que les départs à la retraite. Ce taux a augmenté en 2021-2022 par rapport à 2020-2021. En effet,

le nombre de démissions de la fonction publique par des employées et employés de l'Assemblée nationale a été plus élevé.

Taux de départ volontaire	
2020-2021	2021-2022
11,4 %	12,7 %

Taux de départ volontaire excluant les départs à la retraite	
2020-2021	2021-2022
7,5 %	8,7 %

## Formation

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champs d'activité	Dépenses (en milliers de dollars)	
	2020-2021	2021-2022
Gestion (formation destinée aux cadres)	51,9	33,7
Gestion (formation destinée aux non-cadres)	40,3	23,6
Communications	6,5	3,0
Efficacité organisationnelle*	20,4	14,7
Langue	2,3	1,2
Préparation à la retraite	1,8	0,6
Soutien aux études	4,1	2,9
Technologie de l'information	14,5	4,3
Santé/sécurité*	1,2	-
<b>SPÉCIALISATION</b>		
Droit	0,7	0,9
Gestion immobilière	4,5	3,6
Ressources financières	6,0	3,2
Ressources humaines	7,6	6,6
Traduction et édition des lois	0,5	5,5
Architecture d'affaires	0,2	0,4
Sécurité	5,9	82,2
Autres	11,6	14,4
<b>TOTAL</b>	<b>180,0</b>	<b>200,8</b>

\* Plusieurs formations offertes à l'interne par du personnel de l'Assemblée nationale.

## Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	2020	2021
Proportion de la masse salariale (%)*	0,62 %	1,43 %
	2020-2021	2021-2022
Nombre moyen de jours de formation par personne	1,32	1,53
Somme allouée en moyenne par personne	256,59 \$	279,71 \$
Total des jours de formation	925	1100

\* La proportion de la masse salariale se calcule par année civile, alors que les autres résultats se calculent par année financière.

Moyenne des jours de formation, par employé(e), selon les catégories d'emploi	
Personnel d'encadrement	2,10
Professionnel(le)	1,51
Fonctionnaire	2,03
Ouvrier(-ière)	0,02
Agent(e) de la paix	0,60

## Formation sur la gestion des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement

L'Assemblée nationale s'est assurée de former les nouveaux membres du personnel sur la gestion des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement. La formation

obligatoire, déjà offerte à toutes et tous, a été tenue à 15 reprises au cours de l'année 2021-2022.

## Accès à l'égalité à l'emploi

L'Assemblée nationale n'a pas l'obligation de présenter ses résultats obtenus en matière d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres des groupes cibles et des femmes dans son rapport annuel. Toutefois, à titre de première institution du Québec, elle s'engage à faire preuve d'exemplarité et de transparence et, ce faisant, elle présente

différentes données en matière d'égalité et d'inclusion au travail. Comme tous les ministères et organismes publics québécois, l'Assemblée nationale multiplie les efforts pour que tous les groupes cibles soient adéquatement représentés au sein de son effectif régulier.

### Taux de représentativité des membres des minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones et des personnes handicapées

#### Embauche

COUP D'ŒIL SUR L'EMBAUCHE DES GROUPES CIBLES							
Statut d'emploi	Nombre total d'embauches 2021-2022*	Nombre de membres embauchés des minorités visibles et ethniques	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de membres embauchés d'au moins un groupe cible**	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible (%)
Personnel régulier	51	10	3	0	0	13	25,5 %
Personnel occasionnel	102	8	1	0	0	9	8,8 %
Étudiant(e)	17	6	0	0	0	6	35,3 %
Stagiaire	29	1	0	0	0	1	3,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>	<b>25</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>14,6 %</b>

\* Les affectations, les mutations et les promotions sont exclues.

\*\* Les embauches pour les étudiants et les stagiaires se calculent par session. La même personne peut donc être calculée plus d'une fois.

## Présence des groupes cibles dans l'effectif régulier et occasionnel

L'objectif de l'Assemblée nationale inscrit dans son Plan stratégique est d'atteindre, d'ici 2023, un taux de représentativité de 12 % des groupes cibles au sein du personnel régulier et occasionnel.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉVOLUTION DU TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES PERSONNES FAISANT PARTIE D'UN GROUPE CIBLE AU SEIN DE L'EFFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL		
GROUPES CIBLES	2020-2021	2021-2022
Minorités et ethniques	6,5 %	7,2 %
Anglophones	2,7 %	2,5 %
Autochtones	0,4 %	0,1 %
Personnes handicapées	0,7 %	0,7 %
<b>TOTAL</b>	<b>10,4 %</b>	<b>10,6 %</b>

## Égalité entre les femmes et les hommes

Les femmes représentaient, au 31 mars 2022, 50,9 % de l'effectif régulier et occasionnel de l'Assemblée nationale du Québec.

COUP D'ŒIL SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI	
CATÉGORIES D'EMPLOI	POURCENTAGE DE FEMMES Au 31 mars 2022
Personnel d'encadrement	51,2 %
Professionnel(le)	52,6 %
Fonctionnaire	57,8 %
Ouvrier(-ière)	30,8 %
Agent(e) de la paix	23,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>50,9 %</b>

## Mesures et actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des groupes cibles

L'Assemblée nationale poursuit ses efforts en vue d'atteindre le taux de représentativité recherché pour l'ensemble des groupes cibles. Dans son Plan stratégique 2019-2023, elle a fait de la culture de respect et d'inclusion l'une de ses priorités. Un plan d'action en matière de diversité et d'inclusion a d'ailleurs été adopté en mai 2021 afin de concrétiser sa volonté d'être exemplaire en matière de diversité dans son administration et inclusive dans ses

pratiques. Depuis mars 2021, l'Assemblée nationale dispose d'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Plusieurs actions ont été mises en œuvre au courant de la dernière année, dont la nomination d'une répondante en matière de diversité et d'inclusion ayant la responsabilité notamment de recevoir les commentaires en matière d'obstacles à l'inclusion des personnes handicapées et de veiller au déploiement d'initiatives de sensibilisation.

## Éthique

Le personnel administratif de l'Assemblée nationale est assujéti aux règles de déontologie prévues à la *Loi sur la fonction publique* et au *Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique*; il doit aussi souscrire aux valeurs de l'administration publique québécoise. C'est pourquoi l'Assemblée nationale a une répondante

en éthique qui présente les normes d'éthique et de déontologie et conseille les gestionnaires et le personnel afin de promouvoir un comportement éthique. En outre, elle représente l'Assemblée au sein du réseau des répondantes et répondants en éthique de la fonction publique.

### COUP D'ŒIL SUR L'ÉTHIQUE

**31**

demandes  
de type « conseil »  
traitées et suivies

**9**

capsules et  
aide-mémoires publiés  
dans le portail intranet

**16**

séances de formations offertes pour initier les  
nouveaux employés et employés et pour sensibiliser  
à la gestion éthique et aux enjeux propres  
au télétravail

## Accès à l'information

Toute personne a le droit d'accéder aux renseignements la concernant ou aux documents administratifs détenus par l'Assemblée nationale. Le traitement des demandes d'accès aux documents est assuré conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection*

*des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) avec une importance particulière accordée, notamment, à la célérité du traitement des demandes afin que les délais fixés par la *Loi* soient respectés.

<b>Nombre total de demandes reçues</b>	<b>27</b>
--	-----------

### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	11	10	-
21 à 30 jours	5	-	-
31 jours ou plus (le cas échéant)	1*	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>-</b>

\* Délai nécessaire considérant l'avis aux tiers devant être donné, le tout en vertu des articles 25 et 49 de la Loi.

### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décisions rendues	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptées (entièrement)	4	2	-	Sans objet
Partiellement acceptées	6	4	-	Articles 1, 9, 14, 22, 23, 24, 25, 28.1, 29, 31, 37, 39, 49, 53, 54, 59 et 88
Refusées (entièrement)	-	-	-	Sans objet
Autres**	7	4	-	Articles 1, 34, 48 et les désistements

\*\* Cette catégorie regroupe les demandes d'accès pour lesquelles aucun document correspondant à la demande n'était détenu par l'Assemblée dont ceux qui relèvent davantage de la compétence d'un autre organisme ou du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale.

### Mesures d'accommodement et avis de révision

<b>Nombre total de demande d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable</b>	<b>-</b>
<b>Nombre total d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information</b>	<b>1</b>

# Résultats relatifs au Plan stratégique de 2019-2023

+ [www.assnat.qc.ca/fr/publications/fiche-plan-strategique.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/publications/fiche-plan-strategique.html)

## ENJEU 1 : L'INTÉRÊT ET LA CONFIANCE DE LA POPULATION DANS SES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

### ORIENTATION 1 : UN PARLEMENT OUVERT

Pour maintenir son intérêt et sa confiance dans les institutions démocratiques, la population doit pouvoir s'y reconnaître et en comprendre le fonctionnement. En ce sens, l'Assemblée nationale doit continuer d'ouvrir ses portes et de multiplier les canaux de communication, à la fois pour joindre le plus grand nombre de personnes et entendre leurs préoccupations.

### Objectif 1. Une maison citoyenne qui accueille

*Priorité 1 : Devenir une destination incontournable*

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse de l'achalandage du parlement (%) (Nombre de personnes en visite)	Hausse de 35,0 % d'ici 2023	Baisse de 93,6 % 7 139 personnes en visite à l'hôtel du Parlement	Baisse de 100,0 % Aucune personne en visite à l'hôtel du Parlement	Hausse de 12,0 % 120 451 personnes en visite à l'hôtel du Parlement

Mesure de départ : 107 535 personnes en visite en 2018-2019

L'hôtel du Parlement a été fermé aux visiteurs pendant une grande partie de l'année financière 2021-2022 en raison de la pandémie, ce qui explique la baisse notable du taux d'achalandage.

Le projet de réaménagement de la Bibliothèque de l'Assemblée, entamé en 2020-2021, s'est poursuivi en 2021-2022 avec le dépôt d'une étude conceptuelle, l'obtention de l'approbation des autorités et le développement des plans et devis. Ce chantier vise à réaliser des travaux de mise aux normes et de restauration et à procéder à une réorganisation de l'espace intérieur de la Bibliothèque, ce qui bonifiera l'expérience des futures visiteuses et visiteurs.

*Priorité 2 : Être partenaire de son milieu*

La toute première programmation citoyenne de l'Assemblée a été lancée en 2021-2022. Elle a permis la présentation de 54 activités gratuites pour le grand public en collaboration avec plusieurs partenaires dont : le Carrefour international de théâtre, les Rendez-vous d'histoire de Québec, le Carrefour d'action interculturelle, Les Violons du Roy, la Manif d'art 10 — La biennale de Québec et l'Institut du Nouveau Monde. Pour plus de détails sur les différentes activités qui ont eu lieu, veuillez vous référer aux pages 30 et 31.

## Objectif 2. Une maison citoyenne qui communique

Priorité 3 : Diffuser l'information parlementaire et institutionnelle de manière dynamique

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse de l'achalandage (%) du site Web (Nombre de visites)	Hausse de 15,0 % d'ici 2023 (par rapport à 2018-2019)	Hausse de 7,8 % 4 703 482 visites	Hausse de 54,9 % 6 760 075 visites	Hausse de 23,7 % 5 397 942 visites

Mesure de départ : 4 364 750 visites du site Web en 2018-2019

Le site Web de l'Assemblée a connu une hausse de 7,8 % du nombre de visites au cours de la dernière année par rapport à l'année de référence. Des problèmes sont toutefois survenus avec l'outil de statistiques utilisé pour compiler les visites entre les mois de juillet et novembre 2021, ce qui a empêché leur comptabilisation complète lors du calcul du résultat de l'indicateur.

Le projet visant l'implantation d'un système de reconnaissance vocale pour faciliter la transcription des activités parlementaires et la production du *Journal des débats* a été complété. Ce système de reconnaissance vocale permet maintenant de produire les contenus dans un délai plus rapide, dans des formats diversifiés et de les rendre accessibles à une plus grande clientèle, dans l'optique d'optimiser leur diffusion.

Une stratégie de communication numérique a été adoptée. Celle-ci vise à doter l'Assemblée d'une vision pour orienter et structurer les actions des équipes qui travaillent quotidiennement à joindre les différentes clientèles sur l'ensemble des plateformes numériques utilisées.

L'analyse préliminaire concernant la refonte du site Web de l'Assemblée nationale s'est poursuivie en 2021-2022. Des consultations avec différentes directions et personnes externes à l'Assemblée ont été menées. Un sondage destiné aux utilisatrices et utilisateurs a également été réalisé afin d'alimenter l'évaluation des besoins et la définition de la stratégie à adopter. Ce projet de refonte a pour but de combler des lacunes, notamment sur le plan de l'expérience utilisateur, du référencement et de l'accessibilité, puisque la dernière modernisation d'importance du site Web remonte à 2010.

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse du nombre d'abonné(e)s aux médias sociaux	Hausse de 25,0 % d'ici 2023 (par rapport à 2018-2019)	Hausse de 67,9 % 78 069 abonné(e)s	Hausse de 49,3 % 66 051 abonné(e)s	Hausse de 26,0 % 55 714 abonné(e)s

Mesure de départ : 44 228 abonnées et abonnés en 2018-2019

La croissance soutenue du nombre de personnes abonnées aux médias sociaux de l'Assemblée nationale (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram et LinkedIn) s'est poursuivie en 2021-2022 grâce à des publications dynamiques et variées.

Priorité 4 : Accroître la divulgation d'information de nature administrative

Poursuivant son virage vers une plus grande transparence, l'institution a procédé à la première divulgation des dépenses des parlementaires et des titulaires de cabinet de l'Assemblée nationale sur son site Web au mois de septembre 2021. Cette divulgation d'information couvrait les dépenses réalisées lors de l'exercice financier 2020-2021.

Du côté administratif, une nouvelle page a été mise en ligne sur le site Web de l'Assemblée. Mise à jour tous les trois mois, cette page affiche les différentes dépenses administratives telles que les contrats, les frais de déplacement du personnel, les frais d'accueil, les dépenses en formation, ainsi que les frais pour l'octroi de contrats de publicité.

### Objectif 3. Une maison citoyenne qui favorise la participation

Priorité 5 : Promouvoir et encourager la participation citoyenne

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Pourcentage d'outils de participation citoyenne révisé	100,0 % des outils d'ici 2023	33,3 % 1 outil révisé	En cours	En cours

Mesure de départ : 3 mécanismes de participation citoyenne en place

La révision du mécanisme de commentaires en ligne permettant aux citoyennes et citoyens d'exprimer leur opinion sur les mandats des commissions parlementaires ainsi que sur les projets de loi a été complétée en 2021-2022.

Une démarche similaire a été entreprise au cours de l'année financière au sujet des pétitions. Les modifications à apporter à la page Web ont été identifiées dans le but de faciliter la compréhension des citoyennes et des citoyens, mais la mise en ligne n'a pu être complétée. La mesure d'authentification par question (CAPTCHA) demandée lors de la signature d'une pétition a été modifiée afin de rendre cette démarche plus accessible.

Priorité 6 : Éduquer les jeunes et la population à la vie démocratique

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse de la participation aux activités éducatives (%) (Nombre de participant(e)s)	Hausse de 25,0 % d'ici 2023 (par rapport à 2018-2019)	Hausse de 29,5 % 1 463 participant(e)s	Hausse de 68,9 % 1 908 participant(e)s	Hausse de 26,5 % 1 430 participant(e)s

Mesure de départ : 1 130 participantes et participants en 2018-2019

Le nombre de personnes participantes aux activités éducatives a augmenté de 29,5 % par rapport à l'année de référence. Plusieurs simulations parlementaires, qui devaient se tenir en présentiel pendant la période des fêtes, ont dû être reportées ou annulées à la dernière minute à cause de la 5<sup>e</sup> vague de COVID-19. Pour plus de détails sur les différentes activités qui ont eu lieu, veuillez vous référer à la page 32.

## ENJEU 2 : L'ADAPTATION DES SERVICES À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES DÉPUTÉES ET DÉPUTÉS

### ORIENTATION 2 : UN PARLEMENT EN APPUI AUX ÉLUES ET ÉLUS

Le soutien des députées et députés dans l'exercice de leurs fonctions est au cœur de la mission de l'administration. Celle-ci doit mettre en place les conditions permettant aux parlementaires de se concentrer sur les aspects essentiels de leur travail et de jouer pleinement leurs rôles dans un environnement en perpétuel changement. Ce soutien englobe l'ensemble des services fournis aux personnes élues et à leur personnel, les outils mis à leur disposition, l'accompagnement qui leur est offert et l'information qui leur est transmise pour s'acquitter au mieux de leur charge.

## Objectif 4. Une prestation de service efficace et de haute qualité

Priorité 7 : Assurer avec efficacité le soutien aux parlementaires

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Satisfaction de la clientèle	Mesurer le taux de satisfaction à 2 reprises au cours de la 42 <sup>e</sup> législature	Non débuté	Non débuté	Non débuté

Dans la perspective de mieux comprendre la réalité du travail des députées et députés en circonscription et d'améliorer les services offerts par l'administration, le secrétaire général de l'Assemblée a rencontré 11 élues et élus de tous les groupes parlementaires et visité 10 circonscriptions en 2021-2022. Les informations recueillies lors de cette consultation ont permis d'identifier des pistes d'action qui pourront être mises en place dès la prochaine législature.

Priorité 8 : Veiller à l'amélioration continue des outils et des services

L'année 2021-2022 a permis l'avancée de différentes initiatives ayant pour but l'amélioration des outils et des services offerts par l'Assemblée nationale.

Le projet de révision des processus encadrant la gestion et la mise en place d'une nouvelle législature s'est poursuivi en prévision de la 43<sup>e</sup> législature. Il a pour but d'améliorer l'accueil, l'accompagnement, la formation et le soutien des parlementaires entrants, grâce à une optimisation des processus et au développement d'une solution technologique visant à moderniser et à automatiser certaines tâches. Au cours de l'année, l'analyse des besoins d'affaires a été complétée et la solution retenue a été identifiée. Des travaux ont également permis l'élaboration du carnet de produits et de maquettes, de même que la réalisation de certains travaux d'infrastructures et d'automatisation.

Un projet de rénovation de la salle de l'Assemblée nationale a été amorcé. Il vise, à terme, à éviter la désuétude des lieux, tant au niveau des infrastructures que de la technologie, tout en respectant la valeur patrimoniale des lieux. Par ailleurs, la mise aux normes en matière de sécurité et d'accessibilité universelle s'avère nécessaire.

Un projet d'optimisation du processus d'édition des lois à l'aide de la méthode Lean a été lancé en collaboration avec le ministère de la Justice et le ministère du Conseil exécutif.

Sur le plan technologique, plusieurs projets ont également progressé :

- De nouveaux équipements audio, vidéo et robotiques ont été installés dans la salle de l'Assemblée nationale afin d'améliorer la captation de sons et d'images;
- Un système de communications unifiées a été déployé dans 83 des 125 circonscriptions;
- Une solution pérenne et globale en matière de signature électronique a été identifiée après la mise en place d'initiatives temporaires.

## Objectif 5. Un soutien à la connaissance

Priorité 9 : Rechercher les meilleures pratiques pour alimenter la réflexion sur le travail parlementaire

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Nombre d'activités d'étalonnage	2 activités par année	2 activités réalisées	2 activités réalisées	2 activités réalisées

Un comité de veille sur la procédure et la réforme parlementaire a été mis en place en 2021-2022. Deux activités d'étalonnage ont été réalisées au cours de l'année. La première a porté sur les chambres parallèles à la chambre principale de délibération. Ces chambres existent dans certains parlements similaires à l'Assemblée nationale et il est possible d'y déléguer des travaux dans l'optique de permettre plus de débats et de discussions. La seconde a étudié différentes configurations de salles de délibérations parlementaires à travers le monde, dans l'optique d'alimenter le projet de rénovation de la salle de l'Assemblée nationale.

*Priorité 10 : Mettre à profit les échanges avec les parlements partenaires au sein des travaux parlementaires*

Cette priorité a été complétée en 2020-2021 et aucune nouvelle initiative n'a été réalisée en 2021-2022.

*Priorité 11 : Bonifier l'offre de formation aux parlementaires et aux membres de leur personnel*

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Création d'un répertoire des formations	2020	Réalisé	En cours	En cours

Le répertoire de formations a été mis en ligne en septembre 2021. L'offre de formation aux parlementaires et au personnel politique est décrite en détail à la page 25 du présent document.

### ENJEU 3 : LA MOBILISATION DU PERSONNEL ET LE VIVRE-ENSEMBLE

#### ORIENTATION 3 : UN PARLEMENT COMME MILIEU DE VIE

Comme employeur, l'Assemblée nationale doit se préoccuper du bien-être de son personnel, lui assurer un environnement de travail sain et lui fournir le soutien et les outils adéquats pour développer son plein potentiel. Elle a également le souci d'être plus attractive en tant qu'employeur afin de pouvoir compter sur une main-d'œuvre compétente, diversifiée et mobilisée. L'administration a la ferme intention de se démarquer par des pratiques inclusives et d'entreprendre des actions favorisant une meilleure qualité de vie au travail pour l'ensemble de son personnel.

#### Objectif 6. Une culture de respect et d'inclusion

*Priorité 12 : Promouvoir des relations respectueuses et empreintes de civilité*

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Taux du personnel administratif formé (incivilité, gestion de conflits et harcèlement)	Maintien d'un taux de 80,0 % du personnel administratif formé	87,0 %	88,9 %	73,8 %

Mesure de départ : 81 % du personnel administratif formé en 2018-2019

L'Assemblée nationale a poursuivi ses activités de prévention des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement au cours de l'année 2021-2022 : 15 séances de formation destinées au personnel administratif ont eu lieu. Données par la répondante en prévention, en gestion de conflits et de harcèlement, ces séances ont permis de sensibiliser 232 personnes et d'atteindre un taux cumulatif de 87 % d'employées et d'employés formés.

### Priorité 13 : Valoriser la diversité et la différence sous toutes ses formes

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Taux de représentativité des groupes cibles au sein du personnel régulier et occasionnel	12,0 % du personnel régulier et occasionnel d'ici 2023	10,6 %	10,4 %	9,4 %

Mesure de départ : 9,3 % du personnel régulier et occasionnel en 2018-2019

Le taux de représentativité des groupes cibles au sein de l'effectif a augmenté de 0,2 % en 2021-2022 par rapport à l'année précédente pour atteindre 10,6 %.

Différentes initiatives en lien avec le plan d'action à l'égard des personnes handicapées ont été mises en œuvre. Les personnes responsables du développement de contenus promotionnels de l'Assemblée ont reçu une formation ou une mise à niveau sur les standards en matière d'accessibilité des sites Web du gouvernement du Québec. Ces normes ont d'ailleurs été prises en compte lors de la mise en page de documents d'importance en version PDF, dont le rapport de la Table citoyenne, la 4<sup>e</sup> édition du livre *La procédure parlementaire au Québec* et le rapport de la Commission spéciale sur l'évolution de la *Loi concernant les soins de fin de vie*. Douze membres du personnel travaillant à l'accueil de l'Assemblée ont aussi été formés sur le service aux personnes ayant une ou des déficiences.

Un plan d'action sur la diversité et l'inclusion a également été adopté en 2021-2022. Une personne répondante a été nommée et un comité composé de membres du personnel administratif a été créé afin d'échanger sur les meilleures pratiques et de proposer des activités novatrices pour valoriser la diversité et la différence sous toutes ses formes au sein de l'institution.

## Objectif 7. Un personnel mobilisé et qualifié

### Priorité 14 : Mettre en place des pratiques qui suscitent la motivation et l'engagement des personnes

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Niveau de mobilisation du personnel	Sonder les membres du personnel 3 fois par année à partir de 2021-2022*	3 sondages réalisés	Non débuté	Non débuté

\* Cette cible a été modifiée en 2021-2022, afin de prendre en compte le partenariat établi avec HEC Montréal. Auparavant, on pouvait lire : « Tenue d'un sondage en 2022 ».

Trois vagues de sondage du Panel expérience globale de HEC Montréal ont été effectuées auprès des membres du personnel administratif de l'Assemblée en mai 2021, août 2021 et février 2022. Ces sondages ont permis aux gestionnaires d'obtenir un portrait de la mobilisation de leur équipe de façon régulière et d'orienter leurs interventions lorsque nécessaire. Les résultats agrégés pour l'ensemble de l'institution ont été diffusés sur le portail interne de l'Assemblée.

Une plateforme numérique sur la santé et le bien-être contenant notamment des articles, des vidéos et des balados produits par des experts sur une variété de sujets a aussi été rendue disponible aux membres du personnel.

Priorité 15 : Miser sur l'expertise du personnel et attirer de nouveaux talents

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2021-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Taux d'accès du personnel aux activités de développement des compétences	65,0 % du personnel régulier et occasionnel ayant accès annuellement, d'ici 2023, à au moins une activité non obligatoire de développement des compétences	51,0 %	51,0 %	Sans objet
Hausse du nombre d'étudiant(e)s et de stagiaires accueillis (%)	Hausse de 20,0 % d'ici 2023 (par rapport à 2018-2019)	Hausse de 17,9 % 46 étudiant(e)s et stagiaires	Hausse de 17,9 % 46 étudiant(e)s et stagiaires	Hausse de 12,8 % 44 étudiant(e)s et stagiaires

Mesure de départ : 39 étudiantes et étudiants et stagiaires accueillis en 2018-2019

Au cours de l'année 2021-2022, 51 % des employées et employés réguliers et occasionnels ont eu accès à au moins une activité non obligatoire de développement des compétences, la même proportion que l'année précédente. Afin d'améliorer cet accès, l'élaboration d'un cadre de référence en développement des compétences à l'Assemblée a été entamée. Des outils sur l'identification des besoins de formation et l'organisation de formations ont été créés ou mis à jour.

Le projet de développement de la marque employeur de l'Assemblée nationale a été complété. Il visait à positionner l'institution comme un milieu de travail attractif et unique au sein de la fonction publique québécoise. Ainsi, trois nouveaux épisodes du balado *Pas si beige que ça!*, mettant en vedette différents secteurs d'emploi ont été réalisés. Le hall d'accueil et le local d'entrevues de l'institution ont été remis au goût du jour. Le programme d'accueil des nouveaux membres du personnel a aussi été revu.

Pour finir, l'Assemblée nationale a accueilli 46 étudiantes, étudiants et stagiaires en 2021-2022. Il s'agit du même nombre que l'année précédente.

## Objectif 8. Un environnement de travail actuel

Priorité 16 : Favoriser la flexibilité et la mobilité des pratiques de travail

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Nombre de mesures mises en place et liées à l'environnement de travail	6 mesures d'ici 2023	6 mesures terminées ou en cours de déploiement	5 mesures terminées ou en cours de déploiement	3 mesures en cours de déploiement

Une mesure favorisant la flexibilité et la mobilité du personnel, qui avait débuté en 2019-2020, s'est poursuivie en 2021-2022. En effet, pour accroître la mobilité du personnel administratif et le télétravail, l'Assemblée a continué d'assurer la distribution d'ordinateurs portables au personnel. Au total, ce sont 187 ordinateurs qui ont été livrés en fonction des besoins exprimés par les gestionnaires et de la mise en œuvre du plan de désuétude des équipements informatiques.

Une nouvelle mesure a également été entreprise au cours de l'année financière. Cette mesure visait à doter certaines salles ciblées d'équipements de visioconférence dans le but de faciliter la tenue de réunions hybrides entre les membres du personnel en télétravail et en présentiel.

Priorité 17 : Poursuivre la modernisation de l'environnement de travail

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2021-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Élaboration d'une vision d'ensemble d'aménagement des espaces	2020	Réalisé	En cours	En cours
Pourcentage prévu de réalisation des plans et devis*	25,0 % en 2022-2023**	En cours	Non débuté	Non débuté

\* Cet indicateur a été modifié en 2021-2022 afin de mieux refléter l'avancement du projet. Auparavant on pouvait lire « Pourcentage de réalisation des aménagements ».

\*\* Cette cible a été définie en 2021-2022.

Les firmes d'architecture et d'ingénierie dont les services avaient été retenus lors de l'année financière précédente ont déposé la version finale de l'étude conceptuelle pour laquelle elles avaient été mandatées. Ce document a pour objectif d'offrir une vision globale et cohérente au projet de modernisation de l'environnement de travail de l'Assemblée, qui prévoit le réaménagement des espaces de travail des membres du personnel administratif répartis dans quatre édifices de la colline Parlementaire.

Au cours de l'année 2021-2022, un projet de modernisation de l'environnement de travail des parlementaires s'est également amorcé. Ce projet vise à offrir des espaces de travail fonctionnels, modernes et adaptés aux besoins des députées et députés de la prochaine législature.

## ENJEU 4 : LA CAPACITÉ À BIEN SE STRUCTURER ET À INNOVER

### ORIENTATION 4 : UN PARLEMENT PERFORMANT

L'administration de l'Assemblée nationale est reconnue pour son efficacité dans la gestion des activités courantes et dans la prestation de ses services aux parlementaires. Tout en maintenant cette efficacité, elle souhaite améliorer ses mécanismes de planification, d'aide à la décision et de reddition de comptes en s'inspirant des meilleures pratiques de gestion. Elle souhaite également encourager le développement d'une culture organisationnelle propice à l'apprentissage et à l'innovation en misant sur la collaboration entre les directions, la circulation de l'information et la veille stratégique.

## Objectif 9. Une gouvernance renforcée

### Priorité 18 : Améliorer la planification et les outils de gestion

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2021-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Degré d'implantation d'un logiciel d'information de gestion	Implantation du logiciel en 2020 100,0 % des indicateurs prioritaires d'ici 2023	En cours	En cours	En cours
Pourcentage de réalisation du plan directeur TI	100,0 % du plan directeur d'ici 2023	Reporté	En cours	En cours

Les travaux de développement du logiciel d'information de gestion menés pendant l'année 2021-2022 ont permis la livraison de la phase en lien avec le suivi budgétaire (phase 1).

L'avis-conseil soutenant l'implantation d'un tableau de bord de gestion institutionnel commencé en 2020-2021 a été complété. L'objectif de ce projet est de permettre, ultimement, aux autorités de l'Assemblée nationale d'avoir un outil de suivi et de mesure périodique sur la performance organisationnelle de l'institution, à l'aide de différents indicateurs clés.

Une réflexion sur un projet de modernisation du processus de traitement des dépenses a également été amorcée. Un rapport portant sur les solutions technologiques disponibles sur le marché et répondant aux besoins de l'institution a été achevé.

Par ailleurs, une offre de service en amélioration continue a été déployée pour la première fois à l'Assemblée. Cette offre vise à accompagner et à outiller les équipes dans la réalisation de projets d'optimisation des processus selon la méthode Lean. Dans cette optique, une communauté de pratiques a été créée et des formations d'initiation (ceinture blanche) ont été dispensées à 83 membres du personnel.

L'élaboration d'un plan directeur TI a été reportée en raison du contexte pandémique qui a entraîné une révision des priorités.

*Priorité 19 : Accroître la prise en compte du développement durable dans les pratiques de l'organisation*

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2021-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Pourcentage de réalisation du plan d'action en développement durable	100,0 % du plan d'action d'ici 2023	52,2 %	47,8 %	30,4 %
Obtention d'une certification LEED* niveau argent	Obtention en 2020	Réalisé	En cours	En cours

\* Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)

Les mesures du Plan d'action de développement durable mises en œuvre sont détaillées à la section suivante du rapport annuel. Au total, 12 des 23 actions prévues au plan ont été complétées en date du 31 mars 2022.

La certification LEED (niveau argent) pour le pavillon d'accueil a été obtenue auprès du Conseil du bâtiment durable du Canada en février 2022.

**Objectif 10. Une culture de communication et d'apprentissage**

*Priorité 20 : Améliorer les communications internes et la collaboration entre les directions*

Indicateur	Cible	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Déploiement de la stratégie de communication interne (%)	Dépôt en 2020 100,0 % en 2023	En cours	En cours	Stratégie déposée En cours

Les initiatives en lien avec la stratégie de communication interne se sont poursuivies en 2021-2022 :

- Publication de sept infolettres pour permettre aux membres du personnel de rester informés sur les activités de l'Assemblée et les mesures sanitaires en cours. Le concept de ces infolettres a d'ailleurs été revu au cours de l'année avec le développement d'un nouveau visuel et de nouvelles rubriques, dont notamment deux qui brossent le portrait d'équipes et de corps de métiers présents au sein de l'institution.
- Enregistrement de deux vidéos par le secrétaire général dans le cadre de la pandémie et de la campagne annuelle Entraide.
- Mise à jour de l'affichage au sein des bâtiments avec l'évolution des mesures sanitaires applicables tout au long de l'année.

Le projet de refonte du portail interne de l'Assemblée nationale débuté en 2020-2021 s'est aussi poursuivi en 2021-2022. Un sondage a été réalisé auprès des membres du personnel et un atelier de discussion a été organisé dans le but d'orienter les réflexions. En attendant la refonte complète du portail, son visuel a complètement été revu au cours de l'année afin de le mettre au goût du jour et de faciliter la navigation.

*Priorité 21 : Favoriser la veille et les partenariats comme vecteurs d'innovation*

Indicateur	Cible	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Nombre de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations avec le milieu universitaire ou professionnel	7 nouveaux partenariats ou nouvelles collaborations d'ici 2023	Total de 8 partenariats, dont 1 nouveau en 2021-2022	Total de 7 partenariats, dont 2 nouveaux en 2020-2021	5 nouveaux partenariats établis ou nouvelles collaborations

Au cours de l'année financière 2021-2022, la Direction de la Bibliothèque a effectué 93 veilles sur des thèmes d'intérêt en lien avec différents enjeux d'actualité et dossiers en cours au sein de l'institution.

Un partenariat renouvelé avec le milieu de l'enseignement a été établi en 2021-2022. Il s'agit de la conclusion d'une entente, entre l'Assemblée et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, qui vise à accroître la collaboration déjà existante entre les parties relativement à la gestion et au développement des activités des restaurants du parlement.

Au total, huit collaborations ou partenariats ont été conclus avec le milieu universitaire ou professionnel depuis l'entrée en vigueur du Plan stratégique.

### **Objectif 11. Une organisation résiliente**

*Priorité 22 : Poursuivre le renforcement des mesures de sécurité et de continuité*

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2021-2022	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Pourcentage de réalisation de la phase II du projet d'amélioration des infrastructures	100,0 % du projet réalisé en 2023	En cours	En cours	En cours
Pourcentage de réalisation des plans d'action en sécurité de l'information et en continuité (%)	100,0 % des plans d'action réalisés en 2023	84,0 %	75,0 %	71,0 %

Plusieurs activités visant le renforcement des mesures de sécurité et de continuité ont eu lieu en 2021-2022.

Un appel d'offres a été lancé et un contrat a été signé pour procéder à la première étape de la phase II du projet d'amélioration des infrastructures. Ce projet vise, dans un premier temps, à réaménager la cour intérieure et à améliorer la gestion des matières résiduelles. Dans un deuxième temps, il est souhaité de sécuriser la rue des Parlementaires de même que les terrains de l'institution.

Le travail en matière de sécurité de l'information s'est poursuivi avec notamment la finalisation de revues de sécurité sur différentes initiatives et projet en cours, la réalisation de tests d'hameçonnage et l'adoption d'une directive sur la signature électronique.

Un guide sur la sécurité lors de missions interparlementaires et internationales a été élaboré en collaboration avec l'Observatoire canadien sur les crises et l'action humanitaires dans le but d'agir comme document de référence en matière de gestion des risques dans le cadre de ces activités.

Enfin, un plan de mesure d'urgence visant à assurer la protection des collections de la Bibliothèque de l'Assemblée en cas de sinistre a été développé. Ce plan est opérationnel depuis le mois de février 2022.



# Résultats relatifs au Plan de développement durable 2019-2023

Le Plan de développement durable 2019-2023 de l'Assemblée nationale définit l'engagement de l'institution en faveur de l'adoption de pratiques respectant les dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable dans ses différentes sphères d'activité. Deux comités contribuent à la mise en œuvre du plan :

1. Un comité consultatif formé de députées et députés issus de chaque groupe parlementaire reconnu;
2. Un comité consultatif composé de membres du personnel administratif.

S'inscrivant dans le Plan stratégique 2019-2023 de l'administration (priorité 19), le Plan établit 23 actions à réaliser par l'Assemblée nationale, entre 2019 et 2023. Cette section présente les réalisations de l'institution et les résultats au regard de ses engagements en matière de développement durable pour l'année 2021-2022.

+ [www.assnat.qc.ca/fr/publications/developpementdurable.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/publications/developpementdurable.html)

## AXE 1 – BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

### Objectif 1.1. Proposer aux parlementaires et aux membres du personnel de l'Assemblée nationale un environnement de travail sain

*Action 1.1.1. Intégrer des critères de développement durable dans les projets d'aménagement de réfection et d'entretien des infrastructures*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Mise en œuvre d'un outil d'aide à la décision qui permet d'intégrer les principes de développement durable dans la réalisation des projets de réfection, d'entretien et d'infrastructure	Non débuté	Non débuté	Non débuté

L'outil n'a pas encore été développé. Toutefois, une attention particulière a été portée à l'intégration des principes de développement durable dans le cadre des différents projets de réfection, d'entretien et d'aménagement réalisés et planifiés au cours de l'année.

*Action 1.1.2. Aménager des espaces extérieurs à l'usage du personnel*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	Accessibilité à un espace éphémère extérieur pour les membres du personnel	Réalisé	Réalisé	Réalisé

Pour une troisième saison estivale consécutive, les membres du personnel de l'Assemblée nationale ont pu bénéficier d'un espace éphémère extérieur. L'aménagement a été réalisé de façon à respecter les règles sanitaires en vigueur.

*Action 1.1.3. Concevoir un guide d'accompagnement pour la gestion durable des bureaux de circonscription*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Dépôt du guide	Réalisé	En cours	Non débuté

Les trois initiatives visant une gestion plus durable des bureaux, amorcées en 2020-2021, ont été complétées en 2021-2022 :

1. L'aide-mémoire à l'intention des parlementaires visant l'organisation d'événements écoresponsables en circonscription a été diffusé;
2. Des versions améliorées des guides sur la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES), engendrées par les déplacements entre la circonscription et l'hôtel du Parlement, de même que par les activités des bureaux de circonscription, ont été produites. Les parlementaires qui le souhaitaient ont pu compenser ces émissions pour la deuxième année consécutive;
3. Les députées et députés participant au projet pilote visant l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques aux bureaux de circonscription ont pu tirer profit de la documentation afférente et d'un accompagnement de la part de l'administration. Deux bornes ont été installées.

**Objectif 1.2. Favoriser la mobilisation au travail des membres du personnel et renforcer leur sentiment d'appartenance à l'Assemblée nationale**

*Action 1.2.1. Tenir périodiquement des activités institutionnelles visant à améliorer la circulation de l'information*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	2 activités par année	Réalisé	Réalisé	Réalisé

En 2021-2022, trois activités visant à favoriser la circulation de l'information ont été réalisées :

1. l'actualisation de l'infolettre créée en 2020-2021 pour y ajouter de nouveaux contenus;
2. la diffusion d'une vidéo du secrétaire général, lors de la rentrée, ayant pour but d'informer les employées et employés des projets réalisés au cours de l'été et de revenir sur la situation sanitaire;
3. l'organisation de rencontres virtuelles en janvier 2022, avec le secrétaire général, les secrétaires généraux adjoints et la directrice générale, visant à présenter les principaux accomplissements de 2021 et les grands projets de 2022 aux membres du personnel.

*Action 1.2.2. Élaborer un programme de reconnaissance au travail*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020	Mise en œuvre du programme de reconnaissance	En cours	En cours	Non débuté

Un programme de reconnaissance au travail, incluant une politique et un plan d'action, a été élaboré. La politique doit toutefois être adoptée par les autorités de l'Assemblée afin d'être effective.

### Objectif 1.3. Instaurer des pratiques favorisant l'engagement individuel et collectif à l'égard du développement durable

Action 1.3.1. Proposer des activités de sensibilisation et d'information pour promouvoir le développement durable

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2019-2020 (Action récurrente)</b>	2 activités par année	Réalisé	Réalisé	Réalisé

Au cours de l'année financière, deux activités de sensibilisation et d'information visant à promouvoir le développement durable ont été réalisées :

1. L'organisation d'une conférence virtuelle portant sur le tourisme durable offerte aux membres du personnel par Tourisme durable Québec;
2. L'organisation d'un concours « Ça va où ? » visant à sensibiliser le personnel de l'Assemblée nationale à la gestion des matières résiduelles.

Action 1.3.2. Réaliser un projet favorisant le développement durable au sein de chaque unité administrative

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2022-2023</b>	Un projet par unité administrative (16)*	8	6	1

\* À la suite de l'adoption du nouvel organigramme de l'institution à la fin de l'année financière 2020-2021, une unité administrative a été scindée en deux. Ces nouvelles unités administratives ont décidé de mener leur propre action de façon indépendante en 2021-2022, ce qui a fait passer leur nombre de 15 à 16 dans le cadre du suivi de cette action.

En date du 31 mars 2022, 8 des 16 unités administratives avaient mis en place un projet favorisant le développement durable.

## AXE 2 – RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL

### Objectif 2.1. Valoriser le patrimoine et soutenir la création artistique

Action 2.1.1. Instaurer un programme de conservation et de restauration d'objets patrimoniaux et d'archives

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2019-2020 (Action récurrente)</b>	100,0 % de la planification annuelle réalisée chaque année	90,9 % de la planification annuelle prévue en 2021-2022	100,0 % de la planification annuelle prévue en 2020-2021	81,0 % de la planification annuelle prévue en 2019-2020

La restauration de quatre des cinq objets patrimoniaux et de l'ensemble des six documents d'archives prévus pour l'année 2021-2022 a été complétée.

Des démarches ont également permis à l'Assemblée de trouver un local externe respectant des conditions spécifiques et optimales afin d'entreposer différents objets patrimoniaux ainsi que du mobilier.

### Action 2.1.2. Mettre en valeur l'art et l'artisanat québécois à la Boutique

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2022-2023	75,0 % de l'inventaire de la Boutique est constitué de produits fabriqués au Québec	73,6 %	76,4 %	76,0 %

L'inventaire de la Boutique a été constitué de 73,6 % de produits québécois en moyenne lors des six mois analysés. Un appel de produits québécois a été lancé en mars 2022. Il permettra de venir combler le léger écart existant avec la cible.

### Action 2.1.3. Mettre sur pied un programme de diffusion des arts et de la culture

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021	100,0 % de la programmation annuelle réalisée	81,8 %	En cours	Non débuté

Une première programmation citoyenne, destinée au grand public, a été mise sur pied en 2021-2022. Lancée officiellement en septembre 2021, elle a permis la réalisation de 54 activités sur les 66 prévues. Douze ont dû être annulées ou reportées à la prochaine année financière en raison des mesures sanitaires en vigueur. Pour plus de détails sur les différentes activités qui ont eu lieu, veuillez vous référer aux pages 30 et 31.

La Politique des arts et de la culture, développée en 2020-2021, a été complétée par deux autres politiques portant sur la gestion des œuvres d'art contemporaines et sur la commémoration. Ces trois textes, qui constituent le cadre de gestion des arts et de la culture à l'Assemblée, n'ont cependant pu être adoptés en 2021-2022 par les autorités de l'institution.

## Objectif 2.2. Faire connaître le fonctionnement des institutions démocratiques

### Action 2.2.1. Mettre en place un parcours numérique autonome pour les personnes en visite au parlement

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021	(Cible à définir après la première année de mise en œuvre)	En cours	En cours	En cours

La phase de tests nécessaire à la mise en place du parcours numérique n'a pas été complétée en 2021-2022 en raison d'un manque de capacités.

### Action 2.2.2. Mettre sur pied un camp de jour citoyen pour une clientèle jeunesse

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021 (Action récurrente)	Tenue d'un camp de jour annuellement	Réalisé	Réalisé	En cours

La deuxième édition du camp de jour citoyen s'est déroulée du 1<sup>er</sup> juillet au 9 août 2021. Lors de ces 4 semaines, 96 jeunes de 9 à 15 ans ont pu participer à des activités d'éveil à la citoyenneté dans un cadre ludique et emblématique.

Action 2.2.3. Proposer de la formation continue aux enseignantes et enseignants

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2019-2020</b> (Action récurrente)	Tenue d'un séminaire annuellement	Reporté	Annulé	Réalisé

Le Séminaire des profs qui devait se tenir en octobre 2021 a été reporté en avril 2022 en raison de la situation sanitaire.

### AXE 3 – GESTION ÉCORESPONSABLE

#### Objectif 3.1. Favoriser une consommation écoresponsable de biens et de services

Action 3.1.1. Mettre en place une politique d'achat responsable

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2020-2021</b>	Dépôt de la Politique d'achat responsable	Réalisé	En cours	En cours

La première Politique d'achat responsable de l'Assemblée nationale a été adoptée en 2021-2022. Cette Politique vise à intégrer des considérations environnementales, sociales et économiques liées au développement durable dans les pratiques d'acquisition de l'institution.

Action 3.1.2. Inclure des critères de développement durable dans les appels d'offres et les contrats de gré à gré

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2021-2022</b>	Intégration de critères écoresponsables dans 25,0 % des appels d'offres annuels	En cours	En cours	Non débuté

La réflexion entourant l'élaboration d'un processus visant à intégrer des critères écoresponsables dans les appels d'offres annuels s'est poursuivie en 2021-2022. Des domaines sur lesquels concentrer les efforts ont été identifiés et quelques appels d'offres ont été analysés, mais une démarche systématique n'a pas encore été mise en place.

Action 3.1.3. Adopter une approche écoresponsable dans l'organisation d'activités institutionnelles

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2021-2022</b>	Mise en œuvre d'outils permettant de mieux prendre en compte le développement durable dans l'organisation d'activités institutionnelles et l'évaluation de leur performance	Reporté	Réalisé	En cours

Les outils ont été développés en 2020-2021. Ils n'ont toutefois pas été mis en œuvre; la situation sanitaire ayant empêché la tenue de plusieurs activités protocolaires et institutionnelles en 2021-2022.

#### Action 3.1.4. Offrir quotidiennement un menu végétarien au Café du Parlement

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2019-2020 (Action récurrente)</b>	Offre d'un menu végétarien par jour	Réalisé	Réalisé	Réalisé

Depuis 2019-2020, le Café du Parlement offre quotidiennement au moins un plat végétarien parmi ses choix de repas chauds et froids.

### Objectif 3.2. Diversifier et moduler les technologies dans une perspective d'utilisation responsable

#### Action 3.2.1. Assurer une gestion optimale du parc informatique (ordinateurs et imprimantes)

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2022-2023</b>	Révision des pratiques de gestion des équipements informatiques	En cours	En cours	En cours

Un projet visant à moderniser les services d'impressions à l'Assemblée, tant du côté administratif que politique, a été amorcé en 2021-2022. Ce projet vise à optimiser le parc d'imprimantes de l'institution pour pallier des enjeux de désuétude, tout en prenant en compte les changements importants dans l'organisation du travail découlant du télétravail et de considérations liées au développement durable.

#### Action 3.2.2. Déployer un service de webconférence

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2021-2022</b>	Déploiement du service de webconférence	Réalisé	Réalisé	En cours

L'application de communication collaborative Teams, permettant la réalisation de webconférences, a été initialement déployée en 2019-2020, puis bonifiée par l'ajout de plusieurs fonctionnalités en 2020-2021.

En 2021-2022, un projet visant à équiper différentes salles de réunion de l'Assemblée nationale du matériel nécessaire à la tenue de réunions hybrides a été amorcé.

*Action 3.2.3. Développer une application mobile pour les activités institutionnelles de l'Assemblée nationale*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2021-2022</b>	Déploiement de l'application mobile	Reporté	Reporté	Non débuté

Ce projet n'a pas été priorisé en 2021-2022 en raison du contexte pandémique qui a empêché la tenue d'un grand nombre d'activités institutionnelles et des capacités limitées des équipes responsables du développement des outils technologiques.

**Objectif 3.3. Contribuer aux efforts de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES)**

*Action 3.3.1. Réaliser des inventaires des gaz à effet de serre (GES) de l'institution*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
<b>2019-2020 (Action récurrente)</b>	Réalisation d'un inventaire des GES de l'institution à la fin de chaque année financière	Réalisé	Réalisé	Réalisé

Une révision de la méthodologie entourant l'inventaire a été commencée en 2021-2022 afin de la rapprocher des standards internationaux en la matière. Cette révision a entraîné une modification de la présentation des données par rapport aux deux années précédentes.

Il a été calculé que l'Assemblée nationale, par ses activités institutionnelles et celles des parlementaires, a produit en 2021-2022 un total de 2 343,2 tonnes d'équivalent de CO<sub>2</sub> :

Catégorie d'émissions de GES et types d'émissions prises en compte	Quantité d'émissions en tonnes d'équivalent de CO <sub>2</sub>
Émissions directes (champ d'application 1) Consommation de carburant des véhicules possédés par l'Assemblée Émissions fugitives des équipements de climatisation et de réfrigération	11,7
Émissions indirectes (champ d'application 2) Consommation énergétique des bâtiments de la colline Parlementaire	1 817,2
Émissions indirectes (champ d'application 3) Transport* et matières résiduelles	514,3
<b>TOTAL</b>	<b>2 343,2</b>

\* Cette catégorie comprend les déplacements applicables des parlementaires entre leur circonscription et l'hôtel du Parlement, les missions interparlementaires et internationales et les déplacements professionnels des membres du personnel politique et administratif qui ont été effectués en voiture et qui ont été réclamés.

*Action 3.3.2. Mettre en place un plan de gestion des matières résiduelles*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021	Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles	Réalisé	En cours	En cours

Un plan de gestion des matières résiduelles a été rédigé et sa mise en œuvre a débuté. Ce plan a pour objectif d'améliorer le tri sélectif à l'Assemblée et de réduire la quantité de matières résiduelles produites.

L'Assemblée a également soumis sa candidature au programme de certification « ICI on recycle + » de Recyc-Québec. Cette démarche vise à mettre en lumière les efforts de l'institution dans le domaine de la gestion de ses matières résiduelles.

*Action 3.3.3. Compenser les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux déplacements effectués par les parlementaires lors de missions interparlementaires*

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2021-2022	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021 (Action récurrente)	Compensation annuelle minimale de 100,0 % des différentes catégories d'émissions institutionnelles, à l'exception des émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments de l'Assemblée nationale, dont l'objectif est de 30,0 %*	Compensation de 100,0 % des différentes catégories d'émissions institutionnelles, à l'exception des émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments de l'Assemblée nationale, qui a été de 50,0 %	Compensation de 100,0 % des différentes catégories d'émissions institutionnelles, à l'exception des émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments de l'Assemblée nationale, qui a été de 50,0 %	En cours

\* Le seuil minimal de compensation des émissions de GES liées à la consommation énergétique des bâtiments a été établi à 30,0 % afin de permettre à l'institution d'avoir la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser des projets de réduction dans cette catégorie d'émissions.

Un deuxième processus de compensation des émissions institutionnelles de l'Assemblée nationale a été complété en 2021-2022. Il visait à compenser les émissions produites en 2020-2021.

Au total, ce sont 717 tonnes d'équivalent de CO<sub>2</sub> sur les 1 405,20 tonnes d'équivalent de CO<sub>2</sub> découlant des activités institutionnelles qui ont été compensées auprès d'organismes qualifiés à l'occasion d'un appel d'offres public. Cela représente 51,0 % des émissions institutionnelles totales de l'année 2020-2021.

Un premier processus de compensation volontaire des émissions de GES des parlementaires a également été mis en place en 2020-2021. Il a permis aux députées et députés qui le souhaitaient de compenser un total de 197 tonnes d'équivalent de CO<sub>2</sub> découlant des allers-retours entre leur circonscription et l'hôtel du Parlement, de même que des activités de leur bureau de circonscription, et ce, à même leur budget de fonctionnement de circonscription. Comme pour la démarche institutionnelle, ce sont les émissions produites en 2020-2021 qui ont été compensées.

# ANNEXE – LISTE DES PROJETS DE LOI

## Liste des projets de loi publics du gouvernement adoptés

n° 3	CFP	Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier
n° 5	CFP	Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 25 mars 2021 et à certaines autres mesures
n° 6	CFP	Loi édictant la Loi sur le ministère de la Cybersécurité et du Numérique et modifiant d'autres dispositions
n° 7	CI	Loi modifiant la Loi électorale (titre modifié)
n° 8	Commission plénière	Loi visant à reporter l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi transférant au commissaire au lobbying la responsabilité du registre des lobbyistes et donnant suite à la recommandation de la Commission Charbonneau concernant le délai de prescription applicable à la prise d'une poursuite pénale
n° 14	CET	Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail
n° 16	CI	Loi modifiant diverses dispositions législatives afin de mettre en œuvre les Conventions complémentaires n° 22 et n° 27 à la Convention de la Baie James et du Nord québécois
n° 17	CFP	Loi concernant la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 25 mars 2021 et modifiant d'autres dispositions
n° 24	CI	Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel du Québec afin d'y prévoir le pouvoir d'exiger qu'une personne contrevenante soit liée à un dispositif permettant de savoir où elle se trouve
n° 31		Loi n° 1 sur les crédits, 2022-2023
n° 49	CAT	Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives
n° 59	CET	Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail
n° 60	CFP	Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions
n° 64	CI	Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels
n° 74	CFP	Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 10 mars 2020 et à certaines autres mesures
n° 78	CET	Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises
n° 79	CRC	Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement
n° 81	CCE	Loi modifiant la Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal
n° 82	CFP	Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020
n° 83	CSSS	Loi concernant principalement l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments de certains enfants dont les parents ont un statut migratoire précaire et modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie (titre modifié)
n° 84	CI	Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement
n° 86	CI	Loi concernant la dévolution de la couronne
n° 88	CTE	Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives

# ANNEXE

## Liste des projets de loi publics du gouvernement adoptés (suite)

n° 90	CFP	Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions
n° 92	CI	Loi visant la création d'un tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale (titre modifié)
n° 93	CCE	Loi visant à reconnaître le Collège militaire royal de Saint-Jean comme établissement d'enseignement de niveau universitaire (titre modifié)
n° 94		Loi n° 2 sur les crédits, 2021-2022
n° 95	CFP	Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et d'autres dispositions législatives
n° 97	CAPERIN	Loi modifiant la Loi sur les normes d'efficacité énergétique et d'économie d'énergie de certains appareils fonctionnant à l'électricité ou aux hydrocarbures
n° 99	CAPERIN	Loi modifiant principalement la Loi sur les produits alimentaires
n° 100	CET	Loi sur l'hébergement touristique
n° 103	CET	Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement aux fins d'allègement du fardeau administratif
n° 105	Commission plénière	Loi établissant un périmètre aux abords de certains lieux afin d'encadrer les manifestations en lien avec la pandémie de la COVID-19

## Liste des projets de loi publics au nom d'une députée ou d'un député adoptés

Aucun projet de loi

## Liste des projets de loi d'intérêt privé adoptés

n° 200	CAT	Loi concernant la Ville de Montréal
n° 201	CAT	Loi prolongeant le délai prévu à l'article 137 de la Charte de la Ville de Gatineau
n° 202	CAT	Loi concernant l'activité d'assureur de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales (FQM) et la fusion par voie d'absorption de La Mutuelle des municipalités du Québec avec celle-ci
n° 209	CAT	Loi concernant la Ville de Saint-Tite
n° 214	CAT	Loi concernant la Ville de Sutton
n° 215	CAT	Loi concernant la Municipalité de Nominique
n° 216	CAT	Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau
n° 219	CFP	Loi concernant un immeuble situé sur la rue University à Montréal (site de l'hôpital Royal Victoria) (titre modifié)



A. JANSSENS - GARTIER

SOUS LEUF

DE L

1877

1877

BRUXELLES

